

**INVENTAIRE DES FONDS DES ACTEURS PRIVÉS ET ASSOCIATIFS
DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT
EN SEINE-MARITIME**

Etabli par Charlotte DAUNOU,
volontaire du service civique aux Archives départementales de la Seine-Maritime,
sous la direction de Vincent Maroteaux, conservateur général du Patrimoine,
directeur des Archives départementales de la Seine-Maritime.

Rouen, 2014

INTRODUCTION

Après une première opération expérimentale menée dans le département du Finistère, l'antenne AHPNE (Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement) de la Seine-Maritime a, à son tour, mis en place ce projet pour le département. Elle s'est associée aux Archives départementales de la Seine-Maritime afin de mener à bien la mission.

Pour l'AHPNE, comme pour les Archives départementales de la Seine-Maritime, la constitution d'une mémoire que questionneront les historiens de demain, passe, notamment par l'identification et la connaissance des fonds d'archives et par la préservation de documents dotés d'une valeur historique que peuvent détenir certaines associations ou personnes privées.

En 2013, la réflexion sur la problématique des archives et sur la mise en place d'une action de repérage des associations et des personnalités ayant œuvré pour la protection de la nature et de l'environnement dans le département de la Seine-Maritime est engagée.

A cette fin, l'AHPNE a sollicité le département de la Seine-Maritime. Le niveau départemental est choisi dans la mesure où les Archives départementales sont le maillon essentiel du réseau territorial des archives en France. Il semblait donc évident que cette action soit menée par les Archives départementales de la Seine-Maritime. Le choix de ce département a été arrêté aussi du fait qu'il est un département comportant d'importants enjeux environnementaux. En effet au cœur de la Seine-Maritime on trouve un estuaire, une zone Natura 2000, des zones humides, des sites SEVESO, un estuaire et le littoral de la Manche.

Pour mener à bien ce projet, les Archives départementales de la Seine-Maritime ont recruté une personne en service civique pour une durée de neuf mois afin de réaliser :

- un inventaire des archives d'associations et de personnalités œuvrant ou ayant œuvré pour la protection de la nature et de l'environnement,
- un travail de sauvegarde et de collecte,
- le bilan de fin de mission.

Ce bilan est présenté en deux parties, la première partie est consacrée à l'élaboration de l'état des fonds des archives des associations et acteurs privés, articulée autour de quatre chapitres : les objectifs de la mission, la méthodologie d'approche, la présentation du travail réalisé, et l'élaboration de la « fiche-producteur » et de l'état des fonds d'archives. La conclusion fait état de la prise de conscience de l'importance de l'archivage, et des problèmes de conservation et de classement. L'inventaire des fonds d'archives, pour certains, encore conservés par les associations et pour d'autres collectés ou en cours de collecte par les Archives départementales de la Seine-Maritime, constitue la deuxième partie de ce bilan.

SOMMAIRE

Partie I

Elaboration d'un état des fonds des archives des associations et acteurs privés de protection de la nature et de l'environnement.p.5-14

- I. Les objectifs de la mission « Préservation des archives de la protection de la nature et de l'environnement.p.5-6
 - A. Présentation des Archives départementales de la Seine-Maritime.
 - B. Présentation de l'AHPNE (Association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement).
 - C. Mise en place du projet.
 - D. Définition de la mission.

- II. La méthodologie d'approche.p.7
 - A. La fiche de renseignements.
 - B. La prise de contact et l'état des lieux des fonds d'archives.
 - C. La « fiche-producteur » et l'état des fonds.

- III. Présentation du travail réalisé.....p. 8-11
 - A. L'approche quantitative.
 - B. L'approche qualitative.
 - C. Les difficultés rencontrées.
 - 1. Des contacts difficiles à obtenir.
 - 2. Des associations « effrayées » par le projet.
 - 3. Des archives détruites ou perdues.

- IV. Elaboration de la « fiche-producteur » et des états des fonds d'archives des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement.....p. 11-12
 - A. La rédaction.
 - B. La place de ces fonds d'archives.

- V. Conclusion.....p. 12-14
 - A. Une prise de conscience de l'importance de l'archivage.
 - B. Des problèmes de conservation et de classement.

Partie II

Inventaire des fonds d'archives des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement..... p. 15-96

Introduction.

« Fiches-producteur » et état des fonds :

1. Association Régionale pour l'Etude et l'Amélioration des Sols.
2. Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique.
3. Réseau GRANDDE développement durable en entreprises.
4. Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau.
5. Estran, Cité de la Mer.
6. Société Linnéenne de la Seine-Maritime.

7. Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval.
8. Air-Normand.
9. Association de l'Industrie et du Commerce pour l'Environnement Normand (As.I.C.E.N.).
10. Association de Défense de l'Environnement, du Patrimoine, pour la Lutte Anti-Inondations et Ruissellements.
11. Association Entomologique et Invertébriste de Haute-Normandie.
12. Confédération A29.
13. Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie.
14. Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon.
15. Association Brayonne Dynamique.
16. Association Vent de Colère sur le Plateau du Petit-Caux.
17. Aquacaux.
18. Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs.
19. Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen.
20. Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement.
21. Association Culture et Loisirs.
22. Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie.
23. S.O.S. Estuaire.
24. Centre de Découverte de la Nature.
25. Fonds de Christophe BESSINETON.
26. AMAP de Haute-Normandie.
27. Haute-Normandie Nature Environnement.
28. Association pour la Protection de l'Environnement de Saint-Aubin et Cléon.
29. Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs.
30. Priorité Nature.
31. Club Connaître et Protéger la Nature « La Sittelle ».
32. Terre-Mer-Forêt.
33. Mouvement de Protection, Intervention et Droit aux animaux sans Frontières.
34. Société Amicale pour la Bicyclette en Normandie de l'Agglo de Rouen.

Partie I : élaboration d'un état des fonds des archives des associations et acteurs privés de protection de la nature et de l'environnement.

I. LES OBJECTIFS DE LA MISSION « PRÉSERVATION DES ARCHIVES DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT ».

A. Présentation des Archives départementales de la Seine-Maritime.

Le Département de la Seine-Maritime est riche d'un patrimoine remarquable dont les Archives départementales sont une composante essentielle.

Elles renferment un nombre considérable de documents d'une grande richesse.

Les Archives départementales de la Seine-Maritime ont été créées suite à la loi du 26 octobre 1796 imposant la réunion des archives au chef lieu de chaque département.

Il faut, cependant, attendre 1825 et l'acquisition d'un local situé près de la préfecture de Rouen pour que les documents soient réunis en un seul et même lieu. En 1950, un projet de construction d'un centre administratif incluant les Archives départementales sur la rive gauche est envisagé. C'est ainsi qu'en 1965 la tour des Archives est inaugurée.

Par la suite et devant l'accroissement continu des archives, le département acquiert en 1981 une partie de l'usine textile Fromage à Darnétal.

Enfin, avec la construction du pôle culturel Grammont, les Archives départementales se voient dotées d'un troisième lieu de conservation inauguré en 2012.

Chacun de ces sites a une fonction bien particulière :

- la tour des Archives conserve tous les documents contemporains (après 1940) ;
- l'ancienne usine textile Fromage conserve les fonds d'architectes, d'entreprises et de syndicats ;
- le pôle culturel Grammont conserve les archives privées, les archives anciennes et modernes ainsi que les archives notariales.

B. Présentation de l'AHPNE.

L'association pour l'Histoire de la Protection de la Nature et de l'Environnement (AHPNE) a été créée en 2008 à l'initiative d'un petit groupe de personnes composé, notamment, d'anciens agents du ministère chargé de l'environnement, de chercheurs, d'universitaires et de personnalités du monde associatif, suite au constat de la dispersion des documents historiques, et de l'insuffisance de travaux de recherche sur cette histoire.

L'historiographie de la protection de la nature et de l'environnement est très jeune en France et encore peu développée. Or, la disparition des pionniers et le retrait de la vie professionnelle de ceux qui leur ont succédé, illustrent la nécessité de préserver et de transmettre cette mémoire environnementale encore vivante aux acteurs d'aujourd'hui et de demain. Parallèlement, les documents constituant cette histoire sont souvent dispersés, notamment pour les associations, et conservées chez des particuliers ayant œuvrés pour la protection de la nature.

Les membres fondateurs de l'AHPNE sont convaincus que la mise en place d'une telle initiative en faveur de l'étude de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement peut également contribuer à l'enrichissement des politiques actuelles et à venir tant dans leur contenu que dans leur conduite.

C'est pourquoi, l'association s'est fixé comme objectifs :

- de rassembler et faire connaître les travaux existants en France et à l'étranger sur l'histoire de la protection de la nature, des sites et des paysages ainsi que sur l'histoire de l'écologie, de l'environnement et du développement durable ;
- d'encourager de nouveaux travaux sur le thème ;
- de susciter des recherches, des études, des bibliographies et des guides de sources et fonds documentaires, les publier, assurer leur promotion et leur accès au public ;
- d'organiser des séminaires, des colloques et toutes autres manifestations dans ce domaine ;

- de promouvoir et aider à la coordination des efforts des institutions, des personnes physiques et morales qui effectuent des études et des recherches dans ce domaine ;
- de favoriser le rassemblement, le classement et la conservation de tout document utile à la connaissance de cette histoire ;
- de nouer et entretenir avec les institutions publiques et privées, les associations, y compris étrangères qui poursuivent des objectifs semblables, des relations visant à développer des synergies dans ce domaine.

C. Mise en place du projet.

Il a été constaté que de nombreuses associations ou personnes privées, détentrices d'archives, n'ont, bien souvent, pas conscience de l'importance de leurs documents pour créer une histoire de la protection de la nature et de l'environnement. Très fréquemment ces documents ne sont pas classés et sont peu à peu oubliés voire détruits avec la disparition de leurs propriétaires ou la dissolution des associations.

De plus, les associations, travaillant dans l'urgence, n'ont pas toujours le temps de conserver une trace pérenne de leurs actions. Le même constat est fait avec les particuliers détenant des archives sur le sujet.

Il est donc urgent de se préoccuper du destin de ces archives, précieuses pour le patrimoine naturel seino-marin et son histoire.

Charlotte DAUNOU, titulaire d'un Master de protection et mise en valeur du patrimoine culturel et naturel, a été engagée par les Archives départementales de la Seine-Maritime pour mener cette mission du 1^{er} octobre 2013 au 30 juin 2014.

Le comité de pilotage de cette mission était composé, pour les Archives départementales de la Seine-Maritime, de Vincent MAROTEAUX, conservateur général du patrimoine et directeur des Archives départementales de la Seine-Maritime, de Michael Bloche, directeur adjoint, d'Isabelle LECHARTIER, responsable des archives privées ; de Patrick CAVALIE et de François LERAT, membres du conseil d'administration de l'association.

D. Définition de la mission.

La mission de « préservation des archives d'associations de protection de la nature et de l'environnement » a consisté à :

- établir un état des lieux du tissu associatif de protection de la nature et de l'environnement et dresser un listing de ces associations (adresses, numéros de téléphones, adresses mails) afin de prendre contact avec celles-ci ;
- rencontrer les associations installées dans les diverses communes de la Seine-Maritime ayant accepté de participer à l'opération ;
- caractériser les fonds d'archives en identifiant les grands thèmes, les typologies (documents imprimés ou manuscrits, photographies, films, vidéos...) ainsi que leur volume ;
- évaluer leur état, leurs conditions de conservation, les travaux de classement et de tri, et conseiller les associations sur les modalités de bonne conservation de leurs archives dans le temps et sur des méthodes de classement logiques ;
- prévoir avec elles les conditions de collecte, de traitement et de conservation de leurs documents en leur proposant de donner ou de déposer leurs fonds aux Archives départementales de la Seine-Maritime ;
- récolter et/ou classer les fonds d'archives déposés ou donnés ;
- élaborer un rapport « bilan et perspectives » pouvant conduire à la mise en œuvre d'actions opérationnelles.

Cet inventaire permettra aux acteurs en place, aux historiens, aux chercheurs mais également aux étudiants d'avoir accès à ces fonds, et aux Archives départementales de les valoriser.

II. LA MÉTHODOLOGIE D'APPROCHE.

A. La fiche de renseignements.

Une fiche de renseignements a été élaborée, sur le modèle de celle utilisée par les Archives départementales du Finistère.

Envoyée avec le courrier expliquant le projet, elle a permis un premier balayage informatif. Les associations ont pu répondre à ce questionnaire et le renvoyer à la Mission Archives privées de la Seine-Maritime.

Cette fiche avait pour but de distinguer les différents types d'archives ainsi que les conditions d'archivage. Elle a également permis d'orienter les questions efficacement lors des rencontres. Ce document présenté en annexe a servi de base pour les associations ayant répondu, afin d'établir un premier état des fonds d'archives.

B. La prise de contact et l'état des lieux des fonds d'archives.

Durant les premiers mois de la mission, un travail de repérage du tissu associatif a été mis en place. Grâce au journal officiel en ligne et à quelques listings fournis, une liste non exhaustive de contacts a été dressée.

Un courrier explicatif accompagné de la fiche de renseignements a été adressé aux associations ainsi répertoriées, une campagne de relance a été bien souvent nécessaire avant de recueillir les premières réponses positives et de rencontrer ces associations. Ces échanges enrichissants ont permis de mieux les connaître, et pour elles de découvrir les missions et enjeux des Archives départementales, que la plupart ignorait.

Pour chaque fonds d'archives, a été estimé :

- le métrage linéaire (le mètre linéaire correspond à l'unité de mesure de l'ensemble des documents placés côte à côte sur un mètre de rayonnage) ;
- la typologie documentaire : archives papier, numériques, documentation, support image fixe, audio, vidéo, publications... ;
- les conditions et lieux de conservation : boîtes, classeurs, liasses, caves, greniers, placards... ;
- les éliminations éventuelles pouvant être réalisées ;
- l'accessibilité du fonds : boîtes numérotées ou non, documents dispersés ou regroupés dans des boîtes ;
- l'intérêt du fonds pour la recherche historique.

C. La « fiche-producteur » et l'état du fonds.

Au cours des différentes visites, des informations ont été collectées pour chaque association afin de concevoir une « fiche-producteur » et un état du fonds.

Il s'agit d'une fiche de présentation de l'association contenant les éléments suivants :

- les dates d'existences et le siège social,
- les statuts,
- les objectifs et activités,
- son histoire.

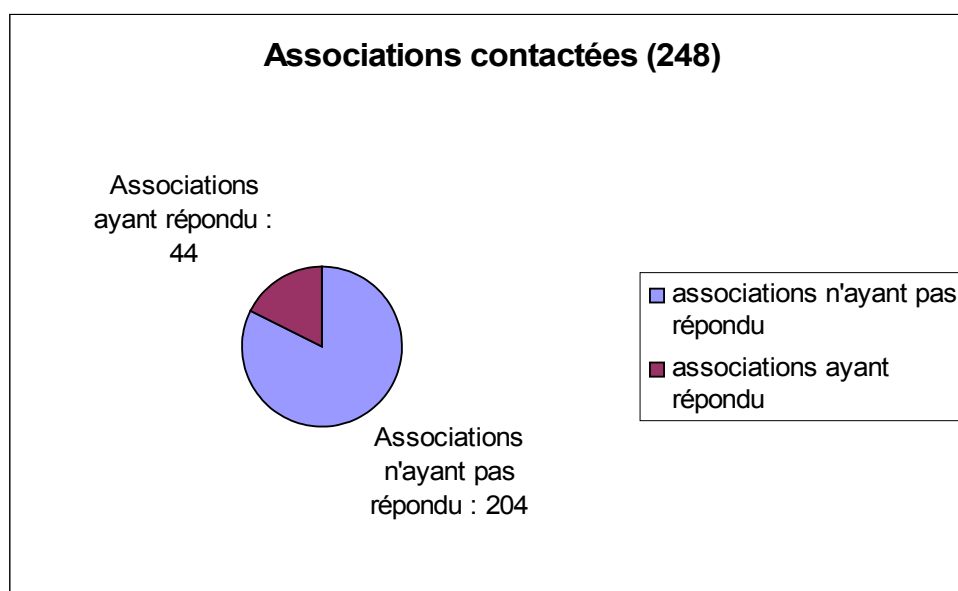
L'état du fonds correspond à la description du contenu du fonds d'archives, au métrage linéaire et aux dates extrêmes.

III. PRÉSENTATION DU TRAVAIL RÉALISÉ.

A. L'approche quantitative.

Le travail a été axé principalement sur le tissu associatif, les particuliers propriétaires d'archives dans le domaine de l'environnement sont méconnus, et les contacts connus ne nous ont pas été communiqués.

248 associations ont été contactées, 44 ont répondu au courrier ou aux différentes relances (courriels, appels téléphoniques) soit environ 18%.

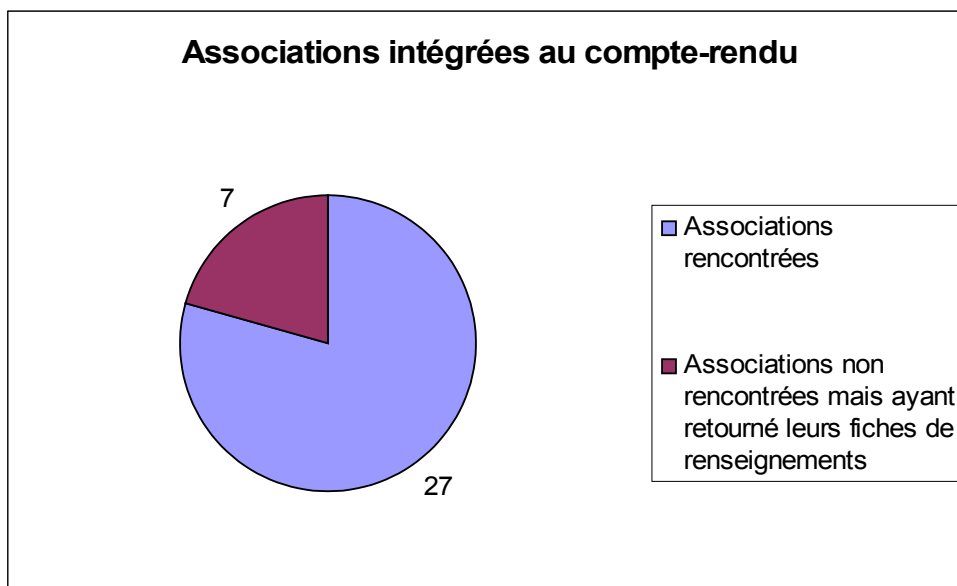


Ces chiffres s'expliquent, d'une part, par le fait que le recensement de ces organismes a été fait à partir du *Journal Officiel des Associations* et que ces derniers n'ont pas toujours le temps ou l'opportunité de mettre à jour leurs informations auprès de la préfecture. C'est pourquoi 51 courriers ont été retournés aux Archives départementales de la Seine-Maritime pour mauvais adressage.

D'autre part, certaines associations sont en sommeil ou survivent sans pour autant être dissoutes. A cela, il faut également ajouter que le courrier expliquant l'objectif de la mission n'a pas toujours été bien compris.

Finalement, seulement 34 associations sont répertoriées dans le compte-rendu final soit 77% des 44 associations de départ, 10 n'ont pu donner suite au projet. Parmi ces 34 associations, Charlotte DAUNOU a rencontré 27 associations (79,5%).

Plusieurs explications sont à apporter à ces différences de chiffres.

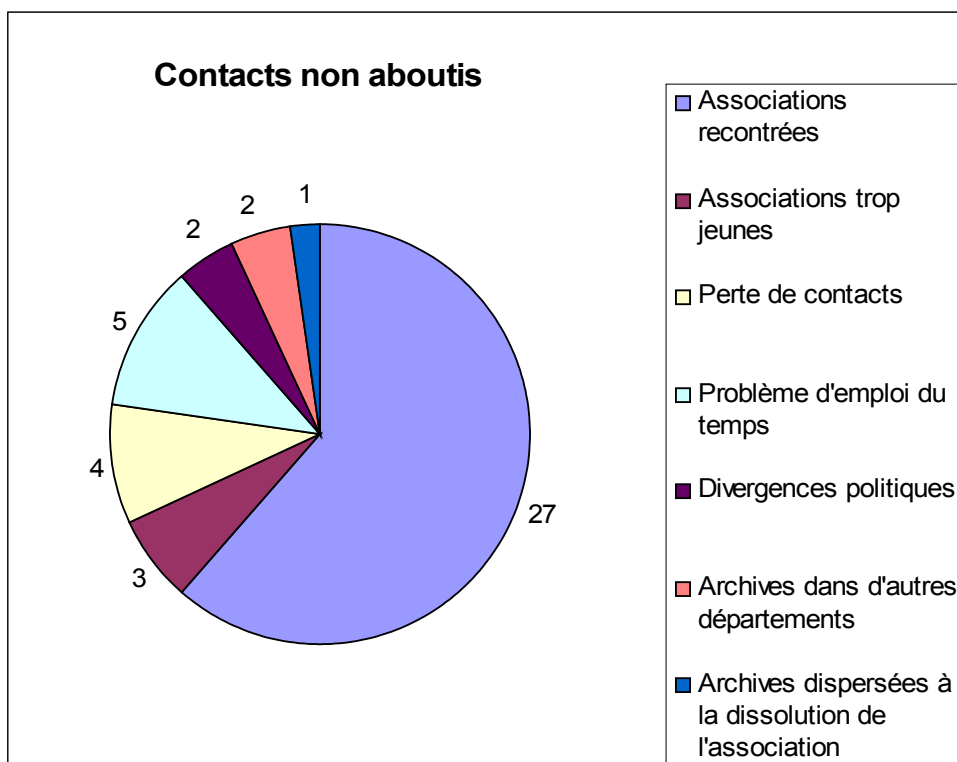


Bien souvent des problèmes d'emploi du temps se sont présentés, la plupart du temps il s'agit de bénévoles qui associent la gestion de l'association avec leur activité salariée rendant les rencontres difficiles voire impossibles.

Des associations trop récentes n'ont pas souhaité participer au projet par manque d'archives.

Des divergences politiques ont empêché également ce partenariat.

Les documents sont parfois conservés dans d'autres départements ou bien dispersés après la dissolution.



Même si ces associations n'ont pas souhaité prendre part à la mission, une partie d'entre elles ont envoyé la fiche de renseignements, et ont été intégrées au guide des sources. Ainsi, sur 10 associations n'ayant pu être rencontrées, 7 fiches de renseignements nous ont été remises.

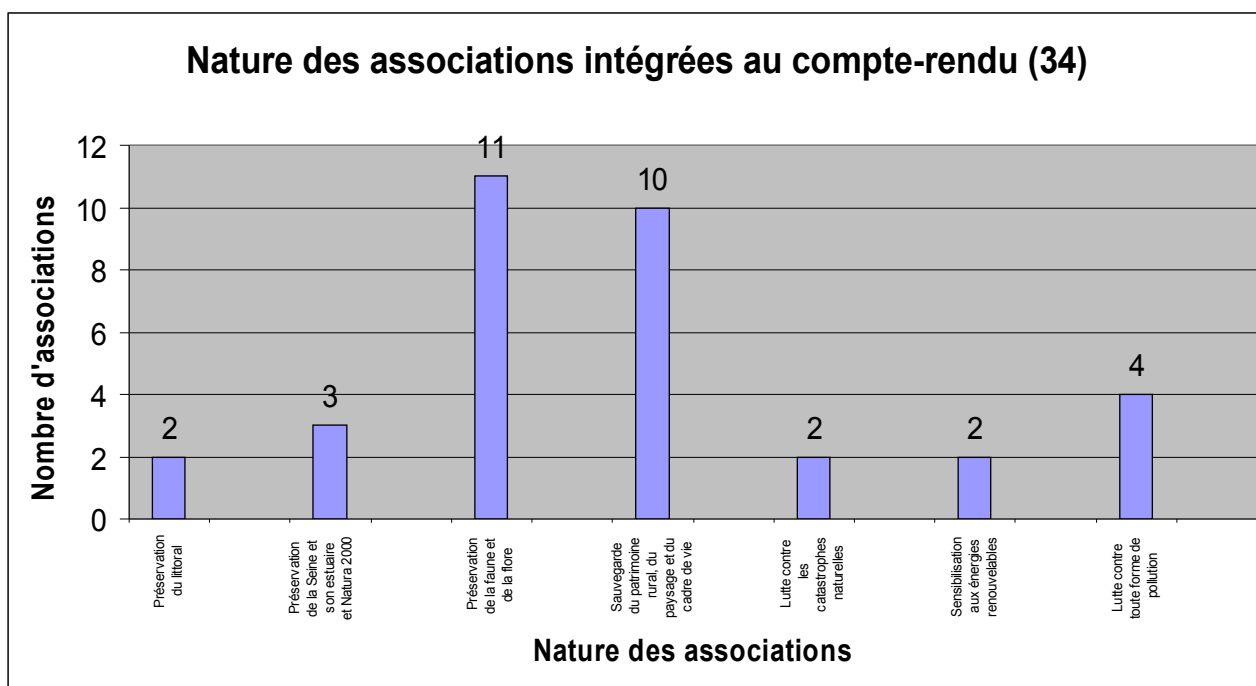
Il est important de préciser que ces dernières ont pris conscience de l'importance de la mission de préservation des archives de leur association, et de la possibilité de les confier aux Archives départementales de la Seine-Maritime.

Toutefois, lors de la première rencontre, une certaine méfiance face à la démarche entreprise a été remarquée, laquelle s'est très vite dissipée une fois la mission expliquée en détails. Cette méfiance est tout à fait compréhensible. La question semble délicate dès lors qu'il s'agit d'archives privées qui, pour les associations, sont une preuve de leur indépendance face aux administrations mais aussi une véritable richesse même si elles n'en ont pas toujours conscience. Ces documents sont là pour légitimer leurs activités sans pour autant présenter, à leurs yeux, un outil primordial pour l'élaboration de l'histoire de la protection de la nature et de l'environnement de notre département.

A. L'approche qualitative.

Cette mission a permis de découvrir une très grande richesse et une importante diversité de documents propres à chacune des associations même si, au sens large, elles traitent du même sujet. Ces fonds représentent un excellent panel du patrimoine naturel seino-marin et de l'investissement en faveur de la protection de la nature et de l'environnement, que ce soit au niveau de :

- La préservation, la sauvegarde et la mise en valeur :
 - du littoral et milieux aquatiques,
 - de la Seine et de son estuaire ainsi que de la zone Natura 2000,
 - de la faune et de la flore normande,
 - du patrimoine rural normand,
 - du paysage et du cadre de vie seino-marin,
- La lutte contre les catastrophes naturelles (ruissellements, inondations...);
- Le combat contre toutes formes de pollution;
- La sensibilisation aux énergies renouvelables et aux gestes écologiques.



Cette diversité de documents rend compte de la création des associations, de leurs fonctions administratives (séries complètes de procès-verbaux de réunions, conseils d'administration, assemblées générales ainsi que la correspondance et la comptabilité), et de leurs activités (études et recherches scientifiques, sorties et activités pédagogiques, expositions, manifestations, publications...).

Tous ces documents montrent la volonté de ces associations dans leur combat pour la préservation de la nature et de l'environnement, et sont une mine de renseignements pour

élaborer une histoire de cette préservation et alimenter les sources documentaires concernant le patrimoine naturel normand.

B. Les difficultés rencontrées.

Au cours de la mission, un certain nombre de difficultés ont été rencontrées tant au niveau de la prise de contact avec les détenteurs de fonds qu'au niveau des archives proprement dites.

1. Des contacts difficiles à obtenir.

Sur 9 mois du service civique, deux mois ont été consacrés pour dresser une liste de ces associations. Pour d'autres dont les noms des responsables ou membres étaient inconnus, les courriers étaient parfois envoyés à l'aveugle.

De plus, l'association Haute-Normandie Nature-Environnement (HNNE), à la tête d'un important réseau, qui avait accepté de collaborer pour cette mission, a finalement dû renoncer. Une grande réunion d'information, au sein des Archives départementales de la Seine-Maritime, était organisée avec les associations du réseau HNNE mais a été annulée, portant préjudice aux prises de contact avec de nombreuses associations.

2. Des associations « effrayées » par le projet.

Les associations contactées n'ont pas toujours compris la démarche du projet, le courrier de départ contenant la lettre explicative n'a pas eu la portée escomptée.

Les associations ont donc été plus réceptives aux relances par mail ou par téléphone où la mission a été expliquée différemment.

3. Des archives détruites ou perdues.

Bien que les associations tiennent à leurs archives, beaucoup d'entre elles ont été perdues ou détruites pour les raisons suivantes :

- manque de place dans les locaux,
- déménagement dans l'urgence,
- éliminations régulières au fil du temps

Il a été également noté qu'un certain nombre a perdu ou dispersé leurs fonds. C'est souvent le cas des petites structures comportant peu de membres ; chacun ayant une tâche particulière, conserve alors les documents propres à leurs tâches respectives. Lorsque l'association disparaît, il est alors quasiment impossible de retrouver les membres.

Ce constat, bien qu'isolé, souligne l'intérêt de la démarche de sensibilisation pour la conservation et la valorisation entreprise par les Archives départementales de la Seine-Maritime et par l'AHPNE.

IV. ÉLABORATION DE LA « FICHE-PRODUCTEUR » ET DE L'ÉTAT DES FONDS D'ARCHIVES DES ACTEURS DE LA PROTECTION DE LA NATURE ET DE L'ENVIRONNEMENT.

A. La rédaction.

Les états des fonds regroupés sous l'intitulé « Inventaire des fonds d'archives des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement dans la Seine-Maritime » ont été établis à partir des informations collectées de l'état des lieux réalisés qui ont donné lieu à un tableau synthétique.

Pour chaque fonds, une « fiche-producteur » a également été établie afin d'accompagner le guide des sources.

La « fiche-producteur » décrit les différents producteurs d'archives selon la norme ISAAR (CPF) (*International Standard Archival Authority Record for Corporate Bodies, Persons and Families*), deuxième édition, 2004. Elle comprend pour chaque fonds :

- l'identification : le type d'entité et la dénomination ;
- les dates d'existence ;
- l'histoire ;
- les lieux ;
- le statut juridique ;
- les fonctions et activités ;
- les sources.

L'état des fonds, quant à lui, a été saisi selon la norme de description en vigueur (norme ISAD-G) qui a pour but la rédaction d'instruments de recherches et l'harmonisation avec les nouvelles applications informatiques qui sont de plus en plus répandues dans les services d'archives.

Ils comprennent pour chaque fonds :

- l'intitulé du fonds ;
- les dates extrêmes ;
- une présentation du contenu du fonds ;
- le métrage linéaire conservé ;
- le lieu de conservation.

B. La place de ces fonds d'archives.

L'élaboration de ce guide est une première pour les Archives départementales de la Seine-Maritime qui permettra notamment de compléter la mission de collecte dans le département et la communication auprès du public.

L'objectif est d'offrir aux chercheurs et étudiants un large aperçu, aussi complet que possible, des fonds disponibles et accessibles, et de cibler efficacement leurs recherches en identifiant les lieux, les structures et les personnes qui détiennent des archives intéressantes pour leurs travaux.

Ce guide des sources est disponible en salle de lecture au pôle culturel Grammont ainsi qu'en ligne, sur le site des Archives départementales de la Seine-Maritime et de l'AHPNE.

V. BILAN

A. Une prise de conscience de l'importance de l'archivage.

Les associations sont bien souvent dans l'action quotidienne et le classement n'est, bien entendu, pas une priorité.

L'initiative du projet et les rencontres, ou à défaut les contacts établis, ont permis une prise de conscience de l'importance de la conservation des documents.

Certaines associations ont d'ailleurs d'ores et déjà confié leurs fonds aux Archives départementales de la Seine-Maritime. Ainsi, 7 dons et 3 dépôts ont été réalisés :

Les dons :

- S.O.S. Estuaire (cote ADSM 318 J) ;
- Défense de l'Environnement du Patrimoine, pour la Lutte Anti-Inondations et Ruissellements – D.E.P.L.A.I.R. (cote ADSM 322 J) ;
- Confédération A29 (cote ADSM 323 J) ;
- Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval (cote ADSM 325 J) ;
- Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement – A.R.B.R.E. (cote ADSM 328 J) ;
- Air Normand (cote ADSM 320 J) ;
- Association Brayonne Dynamique (cote ADSM J1499).

Les dépôts :

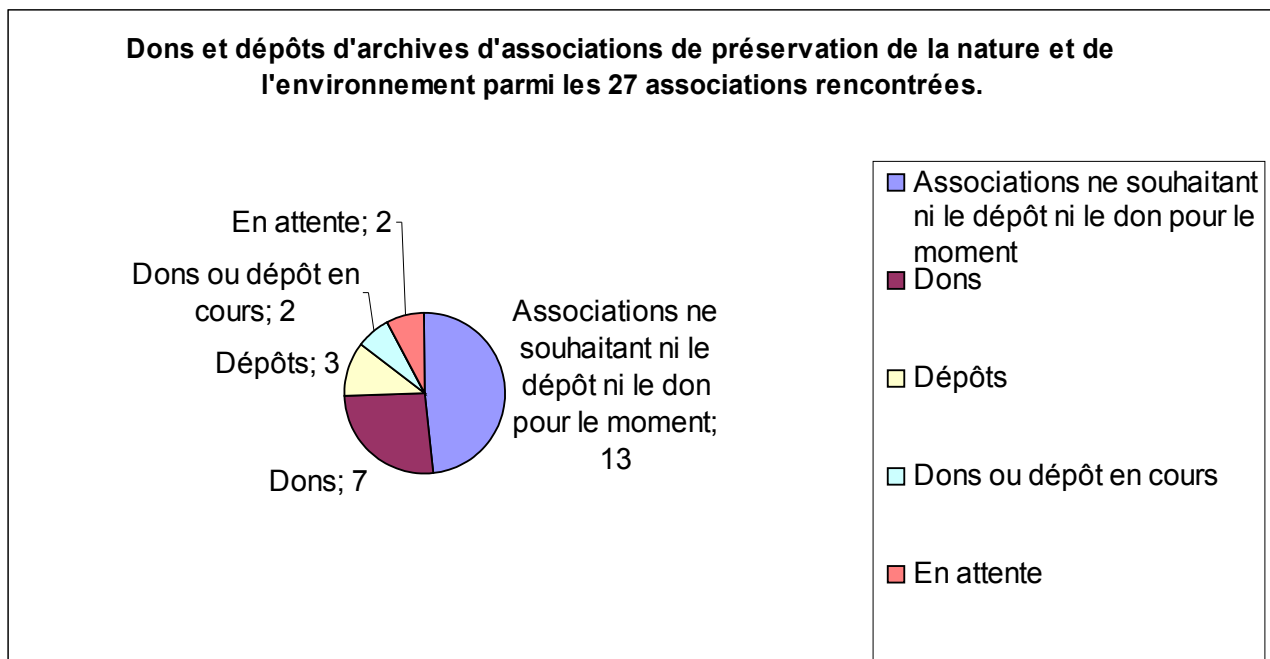
- Centre d'Étude des Déchets Industriels de Haute-Normandie – C.E.D.I.H.N. (cote ADSM 316 J) ;
- Centre de DEcouverte de la NAture – CE.DE.NA. (cote ADSM 319 J) ;
- Fédération de la pêche et protection du milieu aquatique en Seine-Maritime (cote ADSM 320 J).

2 dons sont, à ce jour, en cours :

- Vent De Colère sur le Plateau du Petit Caux – VDC sur PC ;
- Association Régionale pour l'Étude et l'Amélioration des Sols – A.R.E.A.S. ;

Enfin 2 associations attendent de mettre de l'ordre dans leurs archives ainsi que la décision de leur conseil d'administration pour confier leurs fonds aux Archives départementales :

- Association GRANDDE (Groupe Régional des Acteurs Normands pour le Développement Durable en Entreprise) ;
- Société Linnéenne de la Seine-Maritime.



D'autres associations comme le Conservatoire des espaces naturels de Haute-Normandie étudient la question de leurs archives, de leur conservation et de leur devenir et ont pour objectif de mettre en place très prochainement un classement de leurs fonds d'archives avec à la clé des instruments de recherche disponibles pour les chercheurs.

Grâce au projet de préservation des archives de protection de la nature et de l'environnement, aux courriers et aux rencontres, les détenteurs de tels fonds se posent désormais la question du devenir de leurs archives et de ce qu'elles deviendront après la disparition de l'association ou le décès des propriétaires.

Il est important de noter que pour beaucoup de petites associations les archives sont conservées chez un ou plusieurs de leurs membres ; se pose donc la question du devenir du fonds lorsqu'il sera entre les mains des successeurs.

Tout au long de la mission, et une fois sensibilisées, les associations ont montré un très grand intérêt pour la démarche et, certaines d'entre elles ont émis le souhait de garder un contact avec les Archives départementales de la Seine-Maritime afin de discuter du sort de leurs fonds dans le temps.

B. Des problèmes de conservation et de classement.

Ces entretiens ont mis l'accent sur l'intérêt d'archiver les documents et ont soulevé le problème du classement et de la conservation. Il est, en effet, souhaitable de conserver les archives dans de bonnes conditions et de les classer méthodologiquement pour qu'elles ne soient pas égarées. Les mauvaises modalités de classement et de conservation pourraient dans certains cas justifier l'urgence d'interventions par les Archives départementales de la Seine-Maritime.

Par manque de place, excepté quelques grosses structures, la majorité des associations conservent leurs fonds dans des caves ou des greniers, altérant ainsi les documents. Les sous-sols et combles ne conviennent que très rarement au stockage d'archives. La forte humidité et la poussière présente en grande quantité, le manque d'aération ainsi que la forte variation de température entraînent bien souvent la prolifération de moisissures, d'insectes et autres rongeurs.

Chaque association a été informée sur les points à respecter pour une bonne conservation de ses archives :

- il est primordial de maintenir une température comprise entre 18°C et 20°C et un taux d'hygrométrie entre 45% et 55%.
- la lumière naturelle ne doit pas porter directement sur les archives car un fort ensoleillement provoque une altération du papier ;
- les trombones et agrafes sont à éviter car ils ont tendance à rouiller. Il en est de même pour les élastiques et pochettes plastiques non permanentes.

La plupart des associations ignoraient ces techniques de conservation. C'est ainsi qu'elles projettent désormais, d'améliorer les conditions de conservation de ses archives.

A ce souci de conservation s'ajoute souvent celui du classement. En effet, il a été constaté que les archives ne sont pas ou peu organisées, souvent par manque de temps et de moyens. Les documents sont entassés sur des étagères ou dans des caisses.

Parallèlement, des conseils ont été prodigués afin d'organiser et de classer le plus logiquement possible les archives. Les propositions d'organisation ne sont autres que celles suivies par les archivistes conformément aux plans de classement indiqués par le SIAF (Service Interministériel des Archives de France). Beaucoup de petites associations ont avoué avoir des difficultés pour classer leurs archives et pour retrouver certains dossiers. Elles ont donc porté une attention toute particulière aux conseils de classement de leurs fonds.

Afin que les membres des associations puissent poursuivre leur classement, un document leur a été remis reprenant le plan de classement adopté pour les archives privées :

- création ;
- administration et composition ;
- correspondance ;
- comptabilité ;
- activités ;
- documentation.

Enfin, il est aussi indispensable, dans la mesure du possible, d'organiser concrètement et régulièrement le rangement des archives, à savoir :

- faciliter l'identification de chaque dossier en inscrivant sur une chemise l'objet du dossier, l'action et les dates extrêmes ;
- supprimer les doubles au fur et à mesure ;
- regrouper les documents de la même thématique dans des boîtes à archives ;
- créer des sous-thématiques permettant de regrouper les documents en fonction des sujets traités ;
- dater et si possible attribuer un numéro d'ordre sur chaque boîte en fonction du plan de classement.

Partie II : Inventaire des fonds d'archives des acteurs de la protection de la nature et de l'environnement.

Introduction

Les archives d'associations regroupent pour la plupart, des documents administratifs et de fonctionnement, des documents comptables, des études, des revues et articles de presse, de la correspondance, des dossiers d'activité et de documentation.

Les modalités d'accès aux fonds dépendent de la confidentialité des documents, de la volonté des producteurs à communiquer leurs documents librement ou sur autorisation préalable, mais aussi des règles de communicabilité applicables en l'absence de conditions émises par le propriétaire des archives.

Cet inventaire est composé respectivement pour chaque association de la fiche-producteur (tableau synthétique) puis de l'état des fonds.

1. Association Régionale pour l'Étude et l'Amélioration des Sols.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Association Régionale pour l'Étude et l'Amélioration des Sols
1.3. Autres formes du nom	A.R.E.A.S.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1985 à aujourd'hui
2.2. Histoire	<p>L'association régionale a été créée par le Docteur Jacques Couture en partenariat avec des élus locaux et la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime.</p> <p>L'association s'adresse tout particulièrement aux collectivités territoriales et aux syndicats des bassins versants en leur apportant des conseils et des expertises en matière de phénomènes de ruissellement et d'érosion des sols, de coulées de boue, d'inondations et de pollution des eaux. Cela concerne des dossiers techniques et les politiques d'actions.</p> <p>Les membres de l'association sont les syndicats de bassins versants de la Seine-Maritime et des syndicats d'eau potable et des communautés de communes de l'Eure. Elle est financée par le Département de la Seine-Maritime et de l'Eure, l'Agence de l'eau Seine Normandie, l'Europe, l'État et la Région, ainsi que par les cotisations des collectivités membres.</p>
2.3. Lieu	2, avenue Foch 76460 SAINT-VALERY-EN-CAUX
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901
2.5. Fonctions et activités	<p>Sa principale activité est d'œuvrer pour la réduction des ruissellements : trouver et développer des solutions préventives et curatives afin de limiter l'érosion des sols, les pollutions associées, les coulées de boues et les inondations. Les compétences portent sur l'aménagement du territoire, l'agronomie et les systèmes de culture, les eaux pluviales et l'érosion des sols.</p> <p><u>L'association a 3 principales missions :</u></p> <p>1- Apporter un appui technique aux maîtres d'ouvrages de la Région (syndicats de bassins versants, communautés de communes) sur les thèmes de la réduction de l'érosion des sols, du ruissellement et des inondations ;</p> <p>2- Transmettre ses connaissances et son expérience à tous les acteurs locaux lors de formations et de visites (approche globale de bassin versant, méthodologie d'études et d'aménagements cohérents des bassins versants, conception d'aménagements hydrauliques, développement d'indicateurs d'efficacité ou de suivi d'actions...);</p> <p>3- Conduire des expérimentations sur le terrain et participer à l'acquisition de références régionales et aux travaux de recherches appliquées.</p> <p>A titre d'exemple, de 2000 à 2014, la production de connaissances et de savoirs-faire a porté notamment sur :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la réalisation du film « <i>Lutter contre l'érosion – un enjeu</i>

	<p><i>de territoire</i> » ;</p> <ul style="list-style-type: none"> - la conduite de l'étude de caractérisation de l'efficacité et des conditions d'utilisation des haies et des fascines pour réduire les effets du ruissellement érosif ; - la création et gestion de l'observatoire « Pesticéros », observatoire des usages et des transferts de produits phytosanitaires dans les eaux de ruissellement du bassin versant érosif de Bourville (76) ; - la création et gestion du site de démonstration de haies et de fascines « Hairosion » - la création et gestion de la base de données « BD Castor » de recensement des aménagements de réduction de l'érosion, des ruissellements et des inondations en Haute-Normandie ; - l'initiation du développement de la culture du risque inondation (enquête auprès des maires, conférence, plaquette de sensibilisation).
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association et Règlement intérieur (en date du 16/06/14).
2.7. Organisation interne	9 salariés – un Conseil d'administration composé de 10 à 15 membres élus parmi les adhérents.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<ol style="list-style-type: none"> 1. Conseils généraux de la Seine-Maritime et de l'Eure, Chambre d'Agriculture de la Seine-Maritime, Agence de l'Eau Seine-Normandie, services de l'État, syndicats de bassins versants et autres structures intercommunales chargées de la réduction des ruissellements et des inondations. 2. Institutions et organismes de recherche : INRA, Irstea, Onema, MEDD, Université de Rouen, Université de Leuven...
3.2. Type de relations	Partenariat.
3.3. Description de la relation	Apport de connaissances et d'expériences, aide au développement de solutions globales et durables.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création	Mai 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Plaquette de l'association. Site internet : www.areas.asso.fr

Présentation du contenu :

Administration et composition (années non précisées) :_

Comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, correspondance, conventions, dossier de fonctionnement interne, contrats de travail.

Comptabilité (2000-2013) :_

Bilans, balance des comptes, journaux de recettes et de dépenses, fiches de paie, pièces justificatives, classeur banque, documentation technique.

Activités (1985-2014):

Inondations : photographies, diapositives, vues aériennes (1982-2000) et vidéos, rapports, articles de presses, documents de travail, dossiers d'études.

Mesures agro-environnementales : montage de dossiers avec les agriculteurs dans le cadre du Fonds de Gestion de l'Espace Rural (FGER), participation aux PDD (Plan de Développement Durable), aux CTE et CAD.

Expérimentations de terrain : observations d'état de surface, résultats de mesures de ruissellement sous pluie naturelle et à l'aide d'un simulateur de pluie, enquête européenne sur les techniques culturales antiérosives.

Ouvrages hydrauliques : documents relatifs au premier recensement des ouvrages hydrauliques de lutte contre les inondations (1998-2001), fiches d'identification par ouvrage hydraulique, photos, publications des recensements.

Documents d'urbanisme : bilans hydrologiques réalisés dans le cadre de l'élaboration ou de la révision des POS, PLU et cartes communales des communes de Seine-Maritime (et 2 communes de l'Eure).

Participation à des études : études de remembrements et d'aménagements fonciers, études hydrauliques de bassins versants, études de maîtrise d'œuvre des aménagements hydrauliques, Schémas de Gestion des Eaux Pluviales, Plans Communaux d'Aménagement d'Hydraulique Douce, Plans de Prévention des Risques d'Inondation, Schémas d'Aménagement et de Gestion des Eaux (SAGE).

Documentation (1989-2014) :

Thèses, mémoires de fin d'études, rapports de stage en lien avec le ruissellement, l'érosion, les inondations, dossier de presse *Vie de l'AREAS*.

Plaquettes et brochures diverses : newsletter *European Society for Soil Conservation* (1989-2013), bulletin du *Réseau Erosion* de l'Orstom (1995-2004), publications de CATENA, revue internationale *La Houille Blanche* (1999-2013), Publications de la SHF (Société Hydrotechnique de France), journal *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA*, journal *Cultivar*, journal *l'Echo du Cedapa*, journal *Fertil Info et autres publications de la Chambre d'agriculture de la Seine-Maritime*, journal *l'Agriculteur Moderne de Haute-Normandie* (1988-2004), revue *TCS (Techniques Culturelles Simplifiées)*, journal du CER France, lettre des acteurs de l'eau *Journ'eau*, cassettes vidéo et DVD, journal *Le Moniteur des travaux publics*, articles de journaux, lettres d'information de plusieurs collectivités régionales, publications de l'AREHN, du CAUE 76...

Documentation technique : études, cartes IGN, cartes des sols et autres cartes, atlas de zones inondables, atlas de l'aléa érosion en Haute-Normandie, atlas hydrogéologiques de la Seine-Maritime et de l'Eure...

Métrage linéaire : 113,55 ml

Lieu de conservation :

2, avenue Foch
76460 SAINT-VALERY-EN-CAUX

2. Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1941 à aujourd'hui.
2.3. Lieu	11, Cours Clémenceau 76100 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901, chargée par l'État de missions d'intérêt général. Elle est donc reconnue comme établissement d'utilité publique, agréée au titre de l'article L141-1 du Code de l'Environnement relatif à la protection de la nature et de l'environnement.
2.5. Fonctions et activités	<u>Protection des milieux aquatiques :</u> - en luttant contre la pollution des eaux ; - en participant à la police de la pêche ; - en contribuant aux actions qui permettent le respect des zones de reproduction et en œuvrant en faveur du maintien dans les cours d'eau de débit garantissant la vie aquatique et la libre circulation du poisson. <u>Mise en valeur piscicole :</u> - Réalisation du Plan Départemental pour la Protection du Milieu Aquatique et la Gestion des Ressources piscicoles de Seine-Maritime. (PDPG 76) ; - Constitution du Document d'Objectifs Natura 2000 du bassin versant de l'Arques ; - Aménagement de frayères à brochets, nettoyages de rivières, actions de repeuplement. <u>Promotion de la pêche :</u> - Animations et ateliers pêche nature ; - Sensibilisation à l'environnement auprès des scolaires ; - Formation et éducation des jeunes à la connaissance et à la préservation des milieux aquatiques.
2.7. Organisation interne	Bénévoles.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Fédération Nationale de la Pêche Française (FNPF).
3.2. Type de relations	Association coordinatrice.
3.3. Description de la relation	Construction pyramidale : FNPF, fédération régionale, fédération départementale puis association de pêche. La Fédération Nationale de la Pêche en France coordonne les actions et assure la représentation nationale des Fédérations Départementales de Pêche, et par leur intermédiaire, celles des associations de pêche.
3.4. Dates de la relation	1947
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de	Mai 2014

révision ou de dissolution	
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.federationpeche.fr/76

Note : fonds partiellement déposé aux Archives départementales (320 J).

Présentation du contenu conservé par l'association :

Administration (1988-2013) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (1988-2011), correspondance, congrès annuels.

Comptabilité (1987-2013): bilan, journal de recettes et de dépenses, livre des comptes.

Activités : procès verbaux (2000-2013).

Métrage linéaire : 32 ml.

Présentation du contenu déposé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (320 J) :

Administration et composition : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (1988-2011), correspondance, congrès annuels.

Comptabilité (1981-1999) : journal de recettes et de dépenses, livre des comptes, balance des comptes, produits des stocks, barèmes transactionnels (1982-1988), extrait de budget (1998), bilans financiers.

Subventions : demande de subventions (1981-2002), demande de subvention présentée par le comité départemental de pêche sportive à coup de Seine-Maritime (2004-2006), demande de subvention de la FDAPP Seine-et-Marne pour l'acquisition de matériel de pêche électrique (1990), demande de subvention présentée par l'APP de Dieppe pour l'aménagement de frayères sur la Varenne (1991), demande de subvention présentée au CSP pour l'acquisition d'un camion pour la pisciculture (1989), demande de subvention présentée par l'APP de Dieppe pour l'acquisition d'un local (1988), circulaire portant sur les modalités d'attribution de subvention pour travaux piscicoles (1999), subvention de travaux piscicoles, circulaires du Conseil Supérieur de la pêche (1990-1993), demande de subvention présentée par l'APP de Dieppe TUC (1987-1989).

Activités (1948-2011):

Dossiers pêche : médaille d'honneur pisciculture, ouverture et fermeture de pêche (P2), Parc régional de Brotonne, pêche électrique, Le pêcheur de France, Pollution/Loi, Plan départemental de lutte pollution, réserves de pêche, secrétariat et trésorerie, Union des fédérations de pêcheurs, fête de la pêche, dossier antérieur au 30 mai 1981 à l'union, taxe piscicole, véhicules (1975-1980), Conseil supérieur de la pêche, buses d'Arques (1986-1994), études, synthèse de débat (1991), surveillance de la qualité des eaux (1980-2011), synthèse et proposition d'orientation pour une réforme de la politique de l'eau (2003), dossier de presse (1993-1995). Dossier sur les associations agréées pour la pêche et la protection des milieux aquatiques (1948-2006).

Rivières : l'Andelle (1967-2006), l'Arques, pollution de l'Arques, la Bethune, la Bresle (1977-2006), Clères et Cailly (1971-2006), le Crevon, le Dun, la Durdent, l'Eaulne (1978-2006), l'Epte (1980-2006), l'Eure, l'Héranchelles (1969-2006), la Lézarde (1967-2006), l'Aubette et le Robec, la Sâane (1977-2006), Valmont-Ganzeville, la Seine, la Scie, la Varenne, l'Yères (1970-2006), petits cours d'eau (1975-2006).

« *Opérations jeunes* » : pisciculture fédérale opération jeune (1999), opération jeune (1996), liste des AAPPMA (Association Agréée pour la Pêche et la Protection des Milieux Aquatiques) ayant reçu des cartes de pêche jeunes (1995).

Vocation piscicole : annuaire de données piscicoles, schéma de vocation piscicole et halieutique de la Seine-Maritime (1991), notes d'information, schéma de vocation piscicole de l'Eaulne SDVP, synthèse du schéma des vocations piscicoles et halieutiques de l'Aube (1985-1987), schéma départemental de vocation piscicole (1984-1985), correspondance (1987), réunion schéma départemental (1988), schéma départemental à vocation piscicole du département de l'Eure (1988), recrutement au titre du schéma de vocation piscicole (1990), réunion du schéma départemental de vocation piscicole (1990-1991).

Pollutions : tableau de bord du SDAGE (Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion de l'Eau) Seine-Normandie, bilan (1977-1998), compte-rendu du service rural d'aménagement des eaux (1980), rapport d'activité de l'agence Seine-Normandie (1992-1995), résultats du réseau hydrobiologique et piscicole (1995), synthèses de données (1997), document introductif pour le débat national pour l'aménagement du territoire (1993), recensement des sites et impacts sur l'environnement (1995), bilan et alternatives des effets de l'extraction des granules alluvionales sur les milieux aquatiques (2000), consultation nationale pour une loi sur le littoral, synthèse (1992), bilan de la pollution et proposition d'acquisition pour le littoral normand (1992), bulletin d'information (1997), résultats de mesures de surveillance de la qualité des eaux piscicoles (1980-1982), résultats de mesures du suivi de la qualité des eaux des rivières de Seine-Maritime (1984), carte, campagne de qualité des eaux de rivières de Haute-Normandie (1986), analyses comparatives et propositions réglementaires à propos de la pêche des salmonides migrateurs en Seine-Maritime, cartographies des limites administratives fluviales maritimes et zone d'interdiction de pêche aux débouchés des rivières de l'estuaire de la Seine à la frontière belge (1992), bulletin d'information (1987), qualité sanitaire des eaux de baignade en Seine-Maritime (1994-1997), enquête sur la qualité des eaux de consommation (1994), relations par les médias de la présentation du bilan annuel "qualité des eaux de baignades" (1995-1996), cartes de visite, plaquette.

Rapports sur les pollutions (1986-1991) : recherches (1990), présentation au comité du bassin Seine-Normandie (1986), incidence sur les autres usagers et en particulier sur l'alimentation en eau potable de l'exploitation thermique des nappes (1986), ressources en eau et agriculture (1991), les pollutions accidentelles ayant affecté les eaux libres (1991), groupe de travail spécialisé "protection et gestion des plaines alluviales" et "protection des milieux naturels aquatiques" (1991).

Comptes-rendus : de réunion, d'activité (1993), de camp de surveillance (2003).

Procès-verbaux : pour non respect d'autorisation, d'infraction (1996-1997), de délits divers dressés au titre de la loi pêche (1999), pour pollution (1984-2002), de repeuplement (1988-2009), de contrôle (1994-1995), de prélèvement (1999), différents contentieux (1971-1975), correspondance.

Plan de classement à l'usage des délégations régionales, rapports d'activité du conseil supérieur de la pêche (1990-1997), contribution au débat sur la reconquête des effectifs de pêcheurs.

Enquêtes : hydraulique (1991), sur les pêcheurs (1990-1991).

Correspondance active et passive (1965-1982).

Documentation (1981-2001):

Synthèse sur les débits des cours d'eau (1984-1993), prévention et indemnisation des risques de pollution industrielle (1991), bilan sécheresse (1992), schéma des vocations piscicoles et halieutiques du département de l'Aisne, comptes-rendus d'activité des agences financières de bassin (1986), la sauvegarde et la restauration du saumon atlantique dans les bassins fluviaux français (1992), qualité des eaux de baignades (2001), rapport annuel sur le prix et la qualité du

service public communautaire d'assainissement de l'agglomération rouennaise (2001), carte départementale des objectifs de qualité des eaux superficielles (1997), carte départementale des objectifs des eaux des rivières de Seine-Maritime (1981-1983), suivi de la qualité des rivières de Haute-Normandie, compte-rendu de campagnes de surveillance de la pêche des civelles (2002), diagnostic régional de la pollution des eaux par les produits phytosanitaires (2001), enjeux du bassin Seine et cours d'eau côtiers normands (2003), synthèses de données du réseau hydrobiologique et piscicole (1997), livrets sur les zones humides, actes du forum du pôle compétence "Sol et Eau" Haute-Normandie (1998), schéma des services collectifs des espaces naturels et ruraux, profils physico-chimiques et hydro-biologiques.

Législation : projet de loi sur l'eau (1990-1991), projet de loi pêche et modifications (1987-1990), les pêcheurs et leurs droits civiques (1989), journées d'étude et circulaire D001 (1986), application de l'article 5 du décret 85.139, inventaire des barrages de Seine-Maritime (1985), législation notamment sur les rivières à poissons migrateurs truites de mer (1969-1988).

Conseil départemental des risques sanitaires et technologiques (2010-2011) : correspondance, présentation powerpoint, rapport arrêté préfectoral, bilan d'activités, rapports, prescriptions complémentaires, prescriptions techniques.

Métrage linéaire : 27 ml.

Lieux de conservation :

Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique
11, cours Clémenceau
76100 ROUEN

Pisciculture de la Fédération de la Seine-Maritime pour la pêche et la protection du milieu aquatique
5, chemin de la Roselière
76490 MAULEVRIER-SAINTE-GERTRUDE

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

3. Réseau GRANDDE développement durable en entreprises.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Réseau GRANDDE développement durable.
1.3. Autres formes du nom	GRANDDE (Groupe Régional des Acteurs Normands pour le Développement Durable en Entreprise).
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2006 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	L'association a été créée en 2006 par des acteurs Hauts-Normands qui souhaitaient voir la notion de développement durable se développer dans le monde des entreprises afin qu'elle ne reste pas uniquement l'objet de colloques ou de conférences mais qu'elle s'introduise dans la réalité économique de la région.
2.3. Lieu	47, boulevard des Belges 76000 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Avec le soutien financier de l'Europe, l'État, la Région, la Caisse des dépôts et consignations, la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine, elle a un programme d'actions variées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - donner un sens à la notion de développement durable pour le monde économique et en faire la promotion, - accompagner les entreprises qui souhaitent s'engager en faveur du développement durable, - agir pour le territoire et ses habitants en contribuant à la résolution de problèmes de société en renforçant les liens entre les entreprises et les différentes composantes des territoires. <p>Le réseau GRANDDE s'est donné comme objectif de contribuer à la réussite du territoire régional et des entreprises qui y sont implantées en les aidant à négocier le nécessaire virage vers une économie plus soutenable.</p> <p>Elle est à la fois dans la réflexion et dans l'action et souhaite rassembler les points de vue d'acteurs variés afin de croiser les regards au bénéfice d'une vision élargie de l'orientation que doit prendre le monde.</p>
2.6. Textes de référence	
2.7. Organisation interne	4 salariés (le président et le trésorier sont bénévoles) ; 120 adhérents (entreprises morales et physiques, collectivités, personnes physiques).
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou des familles associées	- l'Europe ; - l'État ; - la Région ; - la Caisse des dépôts et consignations ; - la Communauté de Communes Caux Vallée de Seine.
3.2. Type de relations	Soutien financier.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF)

4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.grandde.fr/

Présentation du contenu :

Administration et composition (2007-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (2007 à 2014), listes d'adhérents, dossier du personnel.

Comptabilité : dossiers banque, journal des recettes et des dépenses, balance des comptes, bilan annuel, pièces justificatives, fiches de paie.

Activités : comptes-rendus et organisation de séminaires, actions de l'association, rapport d'actions.

Correspondance (dates non précisées).

Documentation : plaquettes FEDER.

Métrage linéaire : 6,60 ml.

Lieu de conservation :

47, boulevards des Belges
76000 ROUEN

4. Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association pour la sauvegarde du patrimoine et de l'eau.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2001 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	L'association a été créée par l'ancien Maire de la commune d'Ectot-l'Auber, Antoine LEFORESTIER, dans le but de préserver le caractère rural du village. L'association est actuellement en sommeil mais pas dissoute.
2.3. Lieu	Ferme de la Maison Blanche Rue d'Esquetot 76760 ECTOT-L'AUBER
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'association a pour but de : - planter et veiller à la protection des arbres du village (plus de 1000 arbres ont été plantés, notamment des pommiers), elle subventionne également les plantations d'arbres fruitiers; - conserver, entretenir et revaloriser le patrimoine bâti du village ; - gérer et contrôler la qualité des eaux naturelles ; - créer et protéger les mares d'Ectot-l'Auber; - protéger les talus, véritables remparts contre les inondations ; - lutter contre l'implantation de l'A29.
2.7. Organisation interne	Le bureau est constitué de 8 bénévoles. Environ 30 adhérents.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Présentation du contenu :

Administration et composition : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, bulletins d'adhérents.

Comptabilités : pièces justificatives.

Activités : comptes-rendus de réunion d'informations, bulletins municipaux : articles sur les activités de l'association, informations sur les marnières...

Documentation : articles de presse.

Dates extrêmes : depuis 2001

Métrage linéaire : 0,6 ml.

Lieu de conservation :

Ferme de la Maison Blanche
Rue d'Esquetot
76760 ECTOT-L'AUBER

5. Estran, Cité de la Mer.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Estran, Cité de la Mer.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	Mai 1987 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	L'association Estran, Cité de la mer est un centre de culture scientifique et technique associatif sur le thème du littoral haut-normand situé à Dieppe. Elle accueille environ 40 000 visiteurs par an et est ainsi placée au 5ème rang des lieux muséographiques les plus fréquentés de Seine-Maritime.
2.3. Lieux	37, rue Asile Thomas 76200 DIEPPE
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901 Association d'intérêt général agréée Jeunesse et sport.
2.5. Fonctions et activités	Ses domaines de compétences couvrent des thématiques spécifiques. Elle s'attèle à la diffusion et à la vulgarisation des Sciences et Techniques liées à l'identité maritime littorale de la Manche entre la baie de Somme et la baie de Seine. Ces thématiques sont développées dans les espaces du musée. Ses missions sont : - la vulgarisation de la culture scientifique et technique de la mer et de la pêche ; - le développement d'un centre régional d'innovation et de technologie, - la création d'une structure d'accueil, de formation et de recherche. Elle présente à travers 1600 m ² d'exposition la construction navale, les techniques de pêche, l'environnement littoral et la faune de la Manche à travers deux salles de grands aquariums. Elle possède également un centre de documentation.
2.7. Organisation interne	42 membres actifs 20 associés (membres bienfaiteurs et entreprises) 22 salariés (CDI, CDD, contrats aidés)
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	- L'association des musées de culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) ; - la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente ; - l'association Cap sur Anita Conti.
3.2. Type de relations	- Membre du réseau de l'association des musées de culture scientifique, technique et industrielle (AMCSTI) ; - Affiliée à la Ligue de l'enseignement et de l'éducation permanente ; - membre de l'association Cap sur Anita Conti.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de	Juin 2014.

révision ou de dissolution	
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français
4.8. Sources	http://www.estrancitedelamer.fr/

Présentation du contenu :

Création : récépissé de création.

Activités (1982-2014) : photographies et diapositives (1994-2014), livret pédagogique, plans, plaquettes et livrets, thèses, mémoires, rapports de stage, dossier d'animation nature, inventaires faunistiques et floristiques, études de projets, comptes-rendus de travaux, rapports annuels d'activités, rapports sur la pollution du littoral, rapports d'études (prélèvements GIS, surveillance EDF et Penly), articles de presse, bulletins d'informations.

Activités insertion sociale par la mer : programmes, études et réalisations.

Activités pédagogiques : fiches, jeux et livrets pédagogiques, mallettes pédagogiques, itinéraires de découvertes.

Aquariophilie : liste des espèces en aquarium d'eau de mer froide, documents techniques d'installation et de maintenance d'un aquarium, notes d'informations sur le nourrissage et le soin des espèces en aquarium.

Météorologie : études et conséquences des changements climatiques.

Documentation (1982-2014):

Données touristiques régionales, données culturelles externes, données économiques régionales, européennes et mondiales, dictionnaires, encyclopédies, répertoires, index, bulletins bibliographiques, plans en rouleaux : plan de bateaux, cartes.

Construction navale, maquettes concernant différents types de bateaux (unités anciennes et récentes), les bateaux de pêche à voile et à vapeur, les bateaux de pêche classique et à moteur, les bateaux de pêche industrielle, les bateaux de commerce, les chimiquiers, les remorqueurs et bateaux de sauvetage, les bateaux de surveillance, les bateaux de drague portuaire et d'extraction au large, les bateaux de recherche, les bateaux de course et de compétition, les bateaux de combat, les bateaux de plaisance : techniques de réalisation, les types de maquettes ; documents d'informations sur l'entretien et la maintenance du bateau, documents d'informations sur les drapeaux et pavillons, documents d'informations sur les matériaux de construction, études des techniques et fonctionnements des moyens de propulsion.

Environnement littoral :

- Aménagements de la mer et du littoral par l'homme, édifices de protection côtières, édifices maritimes : phares, ponts, tunnels, sémaphores ; les ports maritimes : Dieppe, Fécamp, Le Havre, Boulogne-sur-Mer, Dunkerque.
- Énergies, les énergies fossiles : charbon, gaz, pétrole ; le nucléaire, les énergies renouvelables : soleil, vent, eau.
- Développement durable : politiques énergétiques et gestes écocitoyens.
- Pollution du littoral et milieux littoraux, types de pollution et processus : déchets, macro déchets, pollution chimique, CO₂, hydrocarbures (marées noires et dégazage) ; impacts sur les milieux littoraux : maladies et malformations, prolifération et raréfaction des espèces, risques écotoxiques et sanitaires, qualité de l'eau de mer et frange côtière.
- Les mesures et actions de protection de la mer et du littoral : outils d'écologie côtière, outils de surveillance SIG, réseaux de surveillance REPHY, REMI, RNO, programme de recherches et d'études GIS, systèmes de régulation d'exploitation des milieux littoraux, réglementation, trafic maritime, exploitation des ressources, fonds marins, classement et protection des sites naturels, programmes et outils d'éducation à l'environnement.

Exploitation, transformation et commercialisation des ressources : documents relatifs au débarquement de la ressource, à la transformation à terre et en mer, au transport et au stockage, à la commercialisation et à l'économie de la pêche.

Géologie, géomorphologie : documents sur la sédimentologie : formation de craie, silex et granulats marins, exploitation, transformation et commercialisation de la matière ; documents sur la géomorphologie : processus et conséquences de recul du trait de côte.

Métiers et gens de la mer : documents de travail sur la chasse-marée, Anita Conti, Jules Verne, Paul Vatine, les métiers de la mer.

Océanographie : courants marins, marées, vagues.

Techniques de navigation : remorquage, manœuvres portuaires, sauvetages, signaux et codes de navigations, techniques de cordages et de nœuds marins, instruments de navigations anciens et récents, règles de sécurité à bord, surveillance et réglementation du trafic maritime, cours de navigation et guide du navigateur, cartographie.

Technique de pêche : pêche à pied, arts dormants côtiers et types de pêche, arts trainant hauturiers et types de pêche, entretien et maintenance des filets et instruments de pêche.

Biologie marine, faune, flore, mer et littoral, baie, estran, mer, dune, lagune, estuaire, falaise ; aquaculture : espèces développées, techniques et procédés, normes et réglementations.

Revue (1982-2014) : *La Recherche, Le monde de la Mer, Manche Magazine, Sciences et Avenir, Sciences et Vie, Met Mar, Systèmes Solaires, Science Illustrée, Normandie Magazine, Etudes Normandes, Revue des Travaux de l'Institut des pêches maritimes, Océans, Hydropolis, Chasse-marée, Connaissance du Dieppe.*

Métrage linéaire : environ 60 ml.

Lieu de conservation :

Centre de documentation de l'Estran, Cité de la Mer
37, rue Asile Thomas
76200 DIEPPE

6. Société Linnéenne de la Seine-Maritime.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Société Linnéenne de la Seine-Maritime.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1913 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>La Société Linnéenne de la Seine-Maritime a été fondée le 21 février 1913 par Raoul MAIL, naturaliste et herboriste réputé. Elle a pris son nom en hommage à Carl Von Linné, grand botaniste suédois de renommée mondiale considéré comme le père de la botanique moderne au XVIIIème siècle.</p> <p>L'association est centrée sur la géologie, la botanique, la mycologie et la zoologie. Elle connaît un grand succès avec plus de 450 membres à son apogée.</p> <p>Pendant la Seconde Guerre mondiale, la société est l'une des seules associations seino-marines qui voit le nombre de ses membres croître (les hommes qui sont sur le front envoient des herbiers, insectes ou minéraux).</p> <p>Sa vocation déclarée a toujours été l'étude, le développement et la diffusion des sciences naturelles. Son action auprès du public, tant havrais, qu'extérieur, est depuis l'origine une constante de la valeur qu'elle attache à son rôle social.</p>
2.3. Lieu	Fort de Tourneville 55, rue du 329 ^{ème} Régiment d'Infanterie 76620 LE HAVRE
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p><i>"Étude, progrès et diffusion des Sciences Naturelles."</i></p> <p>Elle a pour but de dresser un inventaire des richesses naturelles et de rechercher l'éveil permanent de la curiosité des membres.</p> <p>Elle a un rôle pédagogique face à la fragilité de la nature (sorties pédagogiques, expositions). La Société Linnéenne agit depuis peu sur les interactions "milieu-climat-être vivants" (l'écologie).</p> <p>Les membres de l'association mènent des études sur le terrain, réalisent des inventaires de plantes, de champignons, d'insectes des landes, de pelouses, de bords de routes, des zones humides et de l'interface terre-océan ou des zones de balancement des marées. Certains inventaires amènent à des demandes de sauvegarde ou de classement de sites en vue de la conservation d'un patrimoine précieux.</p> <p>La Société Linnéenne organise également des sorties nature, des expositions et un salon annuel du champignon.</p>
2.7. Organisation interne	30 membres bénévoles.

4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Présentation du contenu :

Création : récépissé de création d'association, statuts.

Administration et composition (1930-2014): règlement intérieur, comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, correspondance, listes des adhérents (1930-2014), rapports d'activité.

Comptabilité : journaux de recettes et de dépenses, pièces justificatives, demandes de subventions.

Activité (1875-2014) : *Bulletins de la Société Linnéenne de la Seine-Maritime* (1913-2013), herbiers et alguiers (1875-2014), diapositives d'insectes, photographies, panneaux d'exposition, plaquette, rapport d'inventaire botanique.

Documentation : documentation sur la mycologie, ouvrages d'histoire naturelle classés par thématique : faune, géologie, paléontologie, botanique ; encyclopédies et dictionnaires, revues, bulletins de sociétés savantes, ouvrages pédagogiques, *Annales de Normandie*, VHS, coupures de presse.

Dates extrêmes : 1875-2014.

Métrage linéaire : 50 ml.

Lieu de conservation :

Fort de Tourneville
55, rue du 329^{ème} Régiment d'Infanterie
76600 LE HAVRE

7. Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	GIP.
1.2. Forme autorisée du nom	Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval.
1.3. Autres formes du nom	GIP Seine-Aval.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2003 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Le programme de recherche scientifique Seine-Aval a été mis en place en 1995 sur l'estuaire de la Seine. D'abord concentré sur le fonctionnement environnemental de l'estuaire, il a évolué vers un programme de recherche finalisée.</p> <p>Dans son prolongement, le Groupement d'Intérêt Public Seine-Aval a été créé en 2003 puis, renouvelé en 2007 pour 6 ans et en 2013 pour 8 ans, afin de disposer sur l'estuaire de la Seine d'une interface pérenne, capable de renforcer les collaborations entre chercheurs, gestionnaires et décideurs du territoire.</p> <p>Un groupement d'intérêt public (GIP) est une structure partenariale qui permet de développer des coopérations entre collectivités publiques et partenaires privés. Les membres décident de mettre en commun leurs moyens pour une durée déterminée et sur des missions précises.</p> <p>Les limites géographiques du GIP, sont fixées :</p> <ul style="list-style-type: none"> - à l'amont : par le barrage de Poses, le programme PIREN Seine étant chargé des problématiques en amont du bassin ; - à l'aval : au tiers oriental de la Baie de Seine; - à tous les bassins versants internes au système estuarien et à leurs milieux.
2.3. Lieux	Pôle Régional des Savoirs 115, boulevard de l'Europe 76100 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Etablissement public.
2.5. Fonctions et activités	<p>Le GIP Seine-Aval a pour but de transmettre des données à haute valeur.</p> <p>Il assure, par son pôle scientifique, la maîtrise d'ouvrage des actions de recherche du programme Seine Aval et par son pôle opérationnel, la maîtrise d'ouvrage des applications de la recherche et le transfert des résultats de cette recherche.</p> <p>Le GIP est appelé à contribuer à la réflexion engagée dans le cadre du Plan de Gestion Globale de l'Estuaire de la Seine auquel il apporte son expertise et son savoir-faire opérationnel.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<ul style="list-style-type: none"> - L'Agence de l'Eau Seine-Normandie, - les Grands Ports Maritimes du Havre et de Rouen, - les Conseils régionaux de Basse et Haute-Normandie, - les Conseils généraux du Calvados, de Seine-Maritime et de l'Eure, - l'Union des Industriels de la Chimie – Normandie,

	- la Communauté de l'Agglomération Havraise, - la Communauté d'agglomération Rouen-Elbeuf-Austreberthe.
3.2. Type de relations	Ces 11 membres assurent le pilotage et le financement du GIP Seine-Aval au travers d'un Conseil d'administration.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://seine-aval.crihan.fr/

Notes :

1. *Toutes leurs publications ont été données aux Archives départementales de la Seine-Maritime sous la cote 325 J.*
2. *Ces archives se présentent à la fois sous format papier et numérique.*

Présentation du contenu conservé par le Groupement d'intérêt public Seine-Aval :

Administration et composition : compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale, instances et organigrammes.

Comptabilité : journaux de recettes et de dépenses, bilan, exercices, comptes de résultats, grands livres...

Activités (1999-2014) : études de synthèse, référentiels topographiques, suivis en continu.

Ouvrage « La Seine en Normandie » (2012).

Programmes scientifiques numéros 1 à 16 (1999-2007).

Journal d'information *Comprendre notre estuaire* numéros 2 à 9 (2009-2013).

Synthèses des travaux BEEST (2011).

Bulletin spéciale Seine-Aval *Estuaires Nord-Atlantique : problèmes et perspectives* (2006).

Posters sur les poissons de Seine, panneaux.

Livrets (2007-2012) : *Stratégie d'observation à long terme en milieu estuarien, Biodiversité et restauration dans l'estuaire, Restauration environnementales et reconquête de l'estuaire de Seine, Le Paysage dans l'estuaire de la Seine, partage des visions et des projets, Impacts du réchauffement climatique sur l'estuaire de la Seine, Contamination de l'estuaire de la Seine et notion de risque, Restauration et Reconquête, Outils d'observation et modèles mathématiques.*

Guides : *Le Suivi du zooplancton en milieu estuarien, Le Suivi de l'avifaune en estuaire de Seine, Le Suivi de l'ichtyfaune en estuaire de Seine, L'Étude du macrobenthos.*

Plaquettes (2008-2013) : *État des ressources biologiques, Usages et aménités, Contextes climatique, morphologique et hydro-sédimentaire, Du Bassin à la Seine, L'Estuaire de Seine, Qualité de l'eau et contaminations.*

Fascicule (2009-2014) : *Programme Seine-Aval, la Génotoxicité, Évolution morphologique d'un estuaire anthropisé, Le Benthos, Effet de la contamination chimique, Écologie du copépode*

eurytemora affinis, *Contre Vents et marées*, *L'Estuaire de la Seine : état de santé et évolution* ; Fascicule de vulgarisation (2010) : *25 Questions sur la contamination en PCB de l'estuaire de Seine*.

Recueils cartographiques (2011) : cartographies des zones riveraines de l'estuaire de la Seine : *Végétation, hygrophylie et connectivités latérales, Nature, état et accessibilité des berges*.

Dates extrêmes : 2003-2014.

Métrage linéaire : 20 ml.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (325J) :

Activités (1999-2014) : ouvrage « La Seine en Normandie » (2012).

Programmes scientifiques numéros 1 à 16 (1999-2007).

Journal d'information *Comprendre notre estuaire* numéros 2 à 9 (2009-2013).

Synthèses des travaux BEEST (2011).

Bulletin spéciale Seine-Aval : *Estuaires Nord-Atlantique : problèmes et perspectives* (2006).

Posters sur les poissons de Seine, panneaux.

Livrets (2007-2012) : *Stratégie d'observation à long terme en milieu estuarien, Biodiversité et restauration dans l'estuaire, Restauration environnementales et reconquête de l'estuaire de Seine, Le Paysage dans l'estuaire de la Seine, partage des visions et des projets, Impacts du réchauffement climatique sur l'estuaire de la Seine, Contamination de l'estuaire de la Seine et notion de risque, Restauration et Reconquête, Outils d'observation et modèles mathématiques*.

Guides : *Le Suivi du zooplancton en milieu estuarien, Le Suivi de l'avifaune en estuaire de Seine, Le Suivi de l'ichtyfaune en estuaire de Seine, L'Étude du macrobenthos*.

Plaquettes (2008-2013) : *État des ressources biologiques, Usages et aménités, Contextes climatique, morphologique et hydro-sédimentaire, Du Bassin à la Seine, L'Estuaire de Seine, Qualité de l'eau et contaminations*.

Fascicule (2009-2014): *Programme Seine-Aval, la Génotoxicité, Évolution morphologique d'un estuaire anthropisé, Le Benthos, Effet de la contamination chimique, Écologie du copépode eurytemora affinis, Contre Vents et marées, L'Estuaire de la Seine : état de santé et évolution* ; Fascicule de vulgarisation (2010) : *25 Questions sur la contamination en PCB de l'estuaire de Seine*.

Recueils cartographiques (2011) : cartographies des zones riveraines de l'estuaire de la Seine : *Végétation, hygrophylie et connectivités latérales, Nature, état et accessibilité des berges*.

A noter :

- Présents uniquement en version numérique : posters des poissons de Seine, dépliant, panneaux.
- Des compléments d'informations ou des plaquettes manquantes en version papier sont présentes en version numérique.

Métrage linéaire : 0,50 ml.

Lieux de conservation :

G.I.P. Seine-Aval

Pôle régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

8. *Air-Normand.*

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Air-Normand.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1973 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>C'est au cours des années 1973/1974 que sont créés des réseaux de mesure de la pollution autour de l'estuaire de la Seine et à Rouen.</p> <p>Ce sont les associations A.L.P.A. (<i>Association pour la mise en œuvre du réseau d'étude, de mesure et d'alarme pour la prévention de la pollution atmosphérique de la Basse-Seine au niveau de l'estuaire</i>) et R.E.M.A.P.P.A. (<i>Association pour la mise en œuvre du réseau d'étude, de mesure et d'alarme pour la prévention de la pollution atmosphérique de la Basse-Seine au niveau de Rouen</i>) qui en avaient la charge et, qui étaient, à l'époque, parmi les toutes premières à se créer en France.</p> <p>L'A.L.P.A. et la R.E.M.A.P.P.A. ont été réunies en décembre 2005 en une seule et même association : Air Normand, depuis lors agréée par l'État sur l'ensemble de la Haute-Normandie.</p> <p>Air Normand se place au service de l'intérêt général et s'attache à respecter le caractère factuel des données, la neutralité dans l'interprétation et la diffusion des résultats.</p>
2.3. Lieu	3, place de la Pomme d'Or 76000 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901 agréée par l'État.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association Air Normand a pour but :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'assurer la gestion et le bon fonctionnement du dispositif de surveillance de la qualité de l'air en Haute Normandie, - de participer à l'application des procédures d'information et d'alerte sur délégation du Préfet, - de servir de support à la mise en place d'actions destinées à étudier, mesurer ou réduire les pollutions et les nuisances atmosphériques et leurs effets sur la santé et l'environnement, - d'informer et de sensibiliser le public sur les problèmes de qualité de l'air. <p>En plus de la qualité de l'air, l'association évalue, également, les nuisances olfactives depuis 1991 en réunissant des groupes de riverains habitant sur des sites industriels : <i>les Nez Normands</i>.</p> <p>Elle est régie par les lois sur l'air. Air Normand est une association agréée par le ministère de l'Écologie et du Développement Durable.</p>
2.7. Organisation interne	24 salariés.

3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p><u>Membres du Conseils d'Administration :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Préfecture de la Seine-Maritime, - DREAL de Haute-Normandie, - ARS Haute-Normandie, - ADEME de Haute-Normandie, - Grands Ports Maritimes de Rouen et du Havre, - Conseils généraux de la Seine-Maritime et de l'Eure, - Conseil régional de Haute-Normandie - Différentes CCI, - UFC Que Choisir de Haute-Normandie, - Écologie pour le Havre, - Différentes communautés de communes, - Association des usagers de la plaine alluviale de l'estuaire de la Seine, - Association de l'Industrie et du Commerce pour l'Environnement Normand (ASICEN), - Union des Industries Régionales de Haute-Normandie, - Fédération Haute-Normandie Nature-Environnement, - Effet de serre, toi-même ! - Eco Choix, - Mr le docteur LE ROUX. <p><u>Collège des membres d'Air Normand :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> - Services de l'État et Établissements publics de Haute-Normandie : préfectures de Seine-Maritime et Eure, DREAL, ARS, DRAAF, Grands ports maritimes de Rouen et du Havre, ADEME, SNCF, - Collectivités territoriales et groupements de communes : Conseils généraux de Seine-Maritime et de l'Eure, Conseil régional de Haute-Normandie, communautés d'agglomération (Rouen-Elbeuf-Austreberthe, Le Havre, Évreux, Seine-Eure, Caux Vallée de Seine, Saint-Romain-de-Colbosc, Quillebeuf-sur-Seine, Région dieppoise), Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande, - Industriels et CCI : Association des usagers de la plaine alluviale de l'estuaire de la Seine, ASICEN, Union Régionales de Normandie, Association des Industries de Port-Jérôme et sa région, CCIR de Haute-Normandie, les CCIT de Rouen, d'Elbeuf, du Havre et de Fécamp-Bolbec, - Associations, personnalités qualifiées et professions de santé : Effet de serre, toi-même !, Eco Choix, Famille de France, Écologie pour le Havre, Fédération de Haute-Normandie Nature-Environnement, UFC Que Choisir de Haute-Normandie, Messieurs les professeurs CZERNICHOW, MARGUET, messieurs les docteurs LE ROUX, GEHANNO, monsieur BOUDHABHAY, professionnel de santé, monsieur le délégué régional de Météo France Haute-Normandie.
3.2. Type de relations	Membres du conseil d'administration et membres d'Air Normand.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de	Juin 2014.

révision ou de dissolution	
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français
4.8. Sources	http://www.air-com.asso.fr/

Notes :

- 1- Un premier versement aux Archives départementales de la Seine-Maritime a été effectué en 1986 sous la cote 2148 W puis transféré en J suite à la dernière collecte : il s'agit d'une association, hébergée à l'époque dans un service public. Le fonds avait été donc apparenté à des archives publiques.
- 2- Une partie de leurs archives a été donnée aux Archives départementales de la Seine-Maritime sous la cote 332 J.

Présentation du contenu conservé par Air Normand :

Administration (1986-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, dossiers bureaux, comptes-rendus d'assemblée générale R.E.M.A.P.P.A. (1986-2005), dossiers de candidatures, documents assurance-qualité, dossiers stagiaires et salariés, demandes de l'État.

Correspondance (1991-2014).

Comptabilités (1973-2014) : journaux de recettes et de dépenses, grands livres des comptes, bilans annuels (1989-2013), budget, trésorerie, pièces justificatives, fiches de paie, comptabilité de l'A.L.P.A..

Activités : bulletin d'information *La Lettre Air Normand* (1984-2013), plaquettes, panneaux d'exposition, comptes-rendus de réunion, rapports de stage, rapports d'étude, articles de presse, dossiers relatif aux projets « Odeur » et « CYRANO ».

Étude de la qualité de l'air : historique des stations, plan de protection atmosphérique, tests d'inter comparaison, dossier de maintenance, données techniques brutes des stations en activité et arrêtées, campagnes et rapports de mesure, photographies, résultats techniques d'analyseurs, documents de maintenance annuelle des appareils de mesures, fiches des appareils de contrôle, fiches d'alerte (1989-2013), fiches d'appels.

Documentation : documents divers sur les transports, l'école des Mines, INERIS, la surveillance de la qualité de l'air, les industries nucléaires, cartographies, exposés, études et protocoles.

Métrage linéaire : 80 ml.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (332J) :

Statuts (2006).

Administration et composition (1997-2002): comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (2002-2005), bureau, restructuration, ARMO (2005-2006), Interreg II, III et IV, commission d'information, conférences, communiqués de presse (1997-2002).

Personnel (1996-2003): congés annuels, notes de service.

Correspondance (1991-2004).

Activités (1973-2014) :

Rapports : campagnes de mesures (1983-2006), études de lichens (1994-2000), LARCHER, techniques (1987-1990).

Appareils de mesures et stations : relevés de stations (1973-1978), classeurs de situations géographiques.

Pollution : relevés atmosphériques et météorologiques, graphiques, plans du port autonome du Havre et usine Atochem, correspondance, matériel de mesures, fiches d'identité des stations ALPA et REMAPPA, rapports, thèses, études, état sanitaire des végétaux aux environs de Gaillon (1984-1985).

Alertes : arrêtés préfectoraux, alertes (1989-2012), récapitulatifs (1974-1985), correspondance, fiches et cahiers d'alertes (1986-2004).

« *Plomb, acidité* » : relevés, guide des pathologies végétales.

Forêts : dossier forêt de Roumare, lichens et qualité de l'air, forêts normandes.

Publications : bilans d'activités de mesures (1997-2004), *La Gazette du Nez* (2000-2014), *La Lettre Air Normand* (1991-2004), revues de presse (1990-1992).

« *Trafic aggro Rouen* » : essais, rapports techniques.

Études odeurs « Cyrano » (1990-1991), herbiers, compte-rendu d'activité, notes, conférence de presse, dossiers de presse odeurs (2006) et de transfert de fichiers informatiques.

Documentation (1992-2010): documentation ONF et FEDER (2000-2006), conférences de presse (1995-1996), rapports de stage, thèses, coupures de presse (1999-2010), conventions d'études, expositions, dossier « implantation, évolution du système d'acquisition de données », programme PIREN-SEINE (2009), dossier de recherches de l'IES (2007), notice d'utilisation du code MINERVE (1999), *user's manuel*, projet (1992), coupures de presse, cassettes vidéos et audio, CD-Rom.

Métrage linéaire : environ 30 ml

Lieux de conservation :

Association Air Normand
3, place de la Pomme d'Or
76000 ROUEN

Archives départementales de la Seine-Maritime
Pôle Culturel Grammont
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

9. Association de l'Industrie et du Commerce pour l'Environnement Normand (As.I.C.E.N.)

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association de l'Industrie et du Commerce pour l'Environnement Normand.
1.3. Autres formes du nom	As.I.C.E.N.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1977 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Le C.E.D.I.H.N. a été créé en 1975 par des industriels suite à la loi sur les déchets. Cette association est tournée vers l'étude des déchets industriels dangereux et non dangereux.</p> <p>Après la guerre, la reconstruction de la ville a engendré une augmentation de la consommation et donc de la pollution. Des lois se sont ainsi succédé pour réglementer les usines. En effet, la plupart rejetait leurs déchets directement dans la Seine ou dans les ruisseaux. L'A.S.I.C.E.N. a été créée, dans ce cadre, par des industriels membres du MEDEF pour devancer les questions environnementales en rapport avec les déchets industriels.</p> <p>Il s'agit d'associations interprofessionnelles régionales. Elles ont pour vocation de regrouper les entreprises de toute taille autour d'enjeux environnementaux, de santé et de sécurité.</p>
2.3. Lieu	66, quai de Boisguilbert 76000 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Il s'agit d'un service d'informations créé pour répondre aux questions des entreprises mais également pour aider à la défense de leurs intérêts dans les instances et réunions régionales.</p> <p>Elle offre la possibilité d'une assistance sur le terrain ainsi que des tarifs préférentiels pour leurs journées techniques, les « jeudis de l'environnement », et permet d'accéder plus facilement aux agences environnementales, syndicats professionnels et organismes consulaires.</p> <p>L'Action Collective Carbone, lancée en 2009 par le Groupe régional haut normand « <i>Stratégie Carbone</i> » (en collaboration avec l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (A.D.E.M.E.), l'ASICEN ainsi que des professionnels visent à réunir tous les acteurs qui ont réalisé, réalisent ou sont intéressés par la démarche carbone.</p> <p>Les 3 priorités de l'Action Collective Carbone sont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - amplifier la quantification GES, notamment auprès des PME ;

	- encourager les entreprises à engager des plans d'action par le soutien financier à des études de cadrage ou de mise en œuvre ; - animer, par le biais d'un consultant expert, une appropriation collective des enjeux, des objectifs et des solutions par une dynamique de fertilisation croisée d'idées et d'initiatives.
2.7. Organisation interne	1 salarié.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	- Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (A.D.E.M.E.), - Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R.).
3.2. Type de relations	- A.D.E.M.E. : collaboration, - F.E.D.E.R. : soutien financier.
3.3. Description de la relation	L'A.D.E.M.E. et l'A.S.I.C.E.N. mènent une action collective favorisant le partage des expériences entre les entreprises haut-normandes. Cette initiative est soutenue par l'Union Européenne à travers le Fonds Européen de Développement Régional (F.E.D.E.R.).
3.4. Dates de la relation	2009.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www2.asicen-carbone.fr

Notes :

- Une partie des archives de l'association a été déposée aux Archives départementales de la Seine-Maritime.

Présentation du contenu conservé dans les locaux de l'As.I.C.E.N. :

Administration et composition (1978-2010): comptes-rendus de réunions (1998-2010), procès verbaux de la commission environnement (1993-1998), comptes-rendus de réunions S3PI (1978-1993), dossiers emploi jeune.

Comptabilité : journaux de banque, journaux de recettes et de dépenses, bilans annuels, grands livres, balance des comptes, pièces justificatives.

Activités : études, enquêtes sur les déchets (1990-2004), rapport environnement.

Documentation : fascicule INERIS, revue *Bulletins du droit de l'environnement industriel*, ouvrages, guides, documents de travail (sur les zones humides, Natura 2000, plan climat...), plans départementaux.

Métrage linéaire : 18 ml.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (316J) :

Documentation (1980-2011) : *Revue juridique de l'Environnement* (1984-2002), *Droit de l'Environnement* (2009-2011), rapport d'action et d'orientation de la DREAL (2009-2010), livret de la Direction Régionales de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) (2006-2009), bilan et objectifs de la Direction Régionale de l'Industrie, de la Recherche et de

l'Environnement (DRIRE) de Haute-Normandie (2002-2005), bilans DRIRE de l'environnement industriel haut-normand (1994-2004), rapports d'activités de la DRIRE (2000-2001), guide des déchets en Haute-Normandie (2004), Code de l'Environnement et protection de la Nature et de lutte contre les nuisances (1980), articles de presses (1997-2005).

Métrage linéaire : 1,15 ml.

Lieux de conservation :

Association de Commerce et de l'Industrie pour l'Environnement Normand
66, quai de Boisguilbert
76000 ROUEN

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

10. Association de Défense de l'Environnement, du Patrimoine, pour la Lutte Anti-Inondations et Ruissellements.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association de Défense de l'Environnement, du Patrimoine, pour la Lutte Anti-Inondations et Ruissellements.
1.3. Autres formes du nom	D.E.P.L.A.I.R.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2001-2007.
2.2. Histoire	L'association a été fondée en 2001 suite à une importante inondation. Cette association a été mise en place pour protéger les communes d'Anneville-Sur-Scie, de Manénuville et de Crosville des ruissellements et débordements de rivières dont elles peuvent être victimes. Elles travaillaient en collaboration avec les bassins versants.
2.3. Lieu	6, route de la Chaussée 76590 ANNEVILLE-SUR-SCIE
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'association avait pour but de mettre tout en œuvre afin que des travaux soient mis en place dans le but de protéger les 3 communes contre les ruissellements et les débordements de ruisseaux et rivières.
2.7. Organisation interne	Nombre de membres variables selon les incidents.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Notes : L'ensemble des archives de l'association est conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (322J).

Présentation du contenu :

Création (2001) : programme d'assemblée générale (2001), statuts (2001), déclaration au journal officiel (2001), récépissé de déclaration de création (2001), modification d'association, guide pratique de la vie associative, documents de travail.

Administration et composition (2001-2007) : correspondance, registre des réunions de comité (2001-2005), ordre du jour et compte-rendu d'assemblée générale (2001-2007), ordre du jour de réunion (2003), documents de travail (2003).

Comptabilité (2001-2007) : journal des recettes et des dépenses (2001-2004), carnets de reçus, pièces justificatives (2001-2007).

Activités (2000-2006) : articles de presse (2000), correspondance, reconnaissance de l'état de catastrophe naturelle, exercices, projet de budget et exercice du syndicat des bassins versants (2001-2006), *Reflets* 76 (2000), flyers, bilan (2002), documents de travail, cartes, programme d'activité, plan de prévention des risques naturels prévisibles d'inondations (2001), marché de maîtrise d'œuvre, graphiques, schémas, études et orientations d'aménagement, procès verbal de réunion (2001), projets et bilans de travaux (2001), photographies.

Documentation : cartes, bulletins municipaux.

Métrage linéaire : 0,32 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

11. Association Entomologique et Invertébriste de Haute-Normandie.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association
1.2. Forme autorisée du nom	Association Entomologique et Invertébriste de Haute-Normandie.
1.3. Autres formes du nom	A.S.E.I.H.N.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2010.
2.2. Histoire	L'association a été fondée en 2010. Elle prend la suite de l'A.E.E. (Association Entomologique d'Évreux) qui a existé de 1975 à 2010 dont l'activité était plutôt concentrée sur les papillons. L'A.S.E.I.H.N. a pour but de faire connaître le monde entomologique et invertébriste.
2.3. Lieu	SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF.
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'A.S.E.I.H.N. organise : <ul style="list-style-type: none">- des sorties sur le terrain,- des réunions mensuelles,- des relevés sur le terrain,- des sorties pour détermination. Elle participe également aux 24h de la biodiversité. Enfin, elle édite des catalogues sur les insectes (libellules, coprophages, longicornes...) et un bulletin annuel (2011-2012).
2.7. Organisation interne	45 adhérents.
4. Zone du contrôle	
4.1. Code d'identification de la notice d'autorité	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Présentation du contenu :

Activités : bulletin annuel de l'A.S.E.I.H.N. (2011-2012), fiches d'enquêtes écologiques (1968-1969), catalogue *L'Entomologiste Haut-Normand* (2012), bulletin de l'association entomologique d'Évreux (1978-2006), lettre de liaisons *Atlas amphibiens et reptiles de Normandie* (1999-2004) liste des lépidoptères de Mr MAECHLER, liste des papillons de France selon P. LERAUT.

Documentation : Mémoires du Muséum National d'Histoire Naturelle (1947), annales du Muséum du Havre *Macre lépidoptères de Normandie* (1976-1986), notes fauniques de Gemblaux (1993), atlas des orthoptères de France (1991), réglementations nationales et internationales relatives aux invertébrés, revue de la Réserve Naturelle de l'Estuaire de la Seine, *Catalogue permanent de l'entomologie*, catalogue d'exposition, livret *Symbioses* (1999-2010).

Bulletins : *Le Courrier de l'Environnement de l'INRA* (1994-1996), *Bulletin de la Société d'études des Sciences Naturelles et du Musée d'Elbeuf* (1974-2013), *Bulletin d'Entomologie Picard* (1990-2010), *Bulletin d'entomologie de Mulhouse* (1976-2008), *Bulletin de la Société Scientifiques de Touraine* (2001-2010), *Rutilus* (1974-1978), *Bulletin de la Société Entomologique de France*,

Gretia, *Bulletin d'Entomologie champenoise*, *Les Nouvelles de l'Entomologie de l'Union Entomologique de France*.

Ouvrages : *Le Peuplement de Lépidoptères de la Bourgogne*, *Nota Lepidopterologica* (1995-2006), *Inventaire et cartographie des invertébrés comme contribution à la gestion des milieux nationaux français* (1995), *l'Affaire du Courrier de Rouen : carnet d'un Poilu de l'Eure*.

Fascicules : *Les Actes du Muséum de Rouen* (1978-1996), *Papillons et Coccinelles*, *Oiseaux*, *Côte d'Albâtre*, *Connaître et gérer les milieux sensibles des forêts*, *Les coteaux crayeux*, *Les zones humides*, *Éduquer à la biodiversité*, *Notre environnement*, *Le Paysage et ses fonctions*, *Les Cours d'eau*, *Pollution*, *Vallée de Seine*, *Ecosystèmes et biodiversité*.

Métrage linéaire : 4 ml.

Lieu de conservation :

Maison de la Nature
Place Mendès France
76640 SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

12. Confédération A29.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association loi 1901.
1.2. Forme autorisée du nom	Confédération A29.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1988-1996.
2.2. Histoire	L'association a été créée afin de lutter contre la construction de l'A29. L'association est aujourd'hui dissoute.
2.3. Lieu	LE HAVRE
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	Sa lutte a consisté à organiser un bivouac de plusieurs jours. Elle s'occupait également d'interpeler les élus locaux. Ella a mis en place de nombreux communiqués de presse et a participé à des émissions de radio tout en menant des contre-enquêtes.
2.7. Organisation interne	Non communiquée.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Note : L'ensemble du fonds est conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (323 J).

Présentation du contenu :

Comptabilité : pièces justificatives (1989).

Activités : registre de signatures du bivouac du Bec-de-Caux (1989), contre enquête d'enquête préalable à la déclaration d'utilité publique de l'A29 (1990), cassettes audio, diapositives, photographies (1988-1990), négatifs, avis du collège de prévention des risques technologiques (1990-1992), articles de presse, ordre du jour d'assemblée général de Conseil d'État (1990), déclaration d'utilité publique de l'A29 (1991), flyers, diagnostic de sécurité, recours au Tribunal Administratif (1992), magazine *Macadam Magazine* (1989), autocollant, carte, invitation, conférence et communiqué de presse (1989, 1992), correspondance (1989-1995), notes d'informations, notion d'urgence (1992), requête pour enquête publique complémentaire (1992), communiqué de syndicat (1990), ordre du jour de comité d'établissement extraordinaire (1990), ordre du jour de réunion, journal *Hebdo* (1995), plaquette.

Plainte pour mise en danger de la personne (1995-1996) : projet de dépôt de plainte (1994), correspondance, photographies, avis d'ordonnance rendu.

Contentieux avec l'association « Ecologie Pour le Havre », "EPLH au Tribunal Administratif" : correspondance, notifications d'ordonnance (1995).

Documentation : panneau, dossier de la préfecture de Région Haute-Normandie, correspondance (1989), documents de travail, notes d'informations, cartes, fascicule d'informations sur les ZNIEFF, journal écologiste de Haute-Normandie *Le Canard sauvage* (n.d.-1998), articles de presse (1989-1995)

Fascicules de conférences (1990-1991) : *Eau et environnement* (1991), *L'Avocette* (1990), *La Faune du Pays de Caux* (1991), *Les Groupements forestiers du Vallon*, *Écologie des fonds de vallées humides* (1991).

Métrage linéaire : 0,41 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

13. Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1993 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Le Conservatoire d'Espaces Naturels a été créé en 1993 à l'initiative de naturalistes bénévoles soucieux de préserver la richesse écologique du territoire normand.</p> <p>C'est une association Loi 1901, d'intérêt général et à but non lucratif, qui a pour objet la protection du patrimoine naturel, la conservation des sites présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager.</p> <p>Son équipe est composée de membres bénévoles formant un Conseil d'administration et un Bureau, organes décisionnels de l'association élus en Assemblée Générale.</p>
2.3. Lieu	Rue Pierre de Coubertin B.P. 424 76805 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY
2.4. Statuts juridiques	Association agréée au titre de la protection de l'environnement et au titre des associations de jeunesse et d'éducation populaire.
2.5. Fonctions et activités	<p>Le conservatoire intervient sur le territoire haut-normand en tant qu'animateur Natura 2000 et partenaire des Politiques Espaces Naturels Sensibles des Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime.</p> <p>Il accompagne également les collectivités locales soucieuses de mettre en place une gestion responsable de leur patrimoine.</p> <p>Il est un acteur privilégié de la mise en œuvre de la Trame Verte et Bleue dans le cadre du Schéma Régional de Cohérence Écologique.</p> <p>Elle a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection du patrimoine naturel, - la conservation des sites présentant un intérêt biologique, écologique, géologique et paysager. <p>Ses buts :</p> <ul style="list-style-type: none"> - connaître et comprendre le fonctionnement des milieux naturels par des études et des inventaires scientifiques, - protéger par la maîtrise foncière ou d'usage, les sites naturels présentant une forte valeur patrimoniale, - gérer les milieux naturels par la restauration et l'entretien pour maintenir la biodiversité, - valoriser les sites et sensibiliser le grand public. <p>Plusieurs filières d'activités interviennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - <i>La filière scientifique</i> : qui travaille à la réalisation d'études, d'inventaires, à la rédaction de plans de gestion et au suivi scientifique de la gestion mise en place. Elle dispose également de qualifications dans le domaine du

	<p>traitement et de la cartographie des données.</p> <p>- <i>La filière technique</i> : qui maîtrise les techniques d'aménagement d'espaces naturels. Elle réalise des travaux de gestion écologique : fauchage, débroussaillage, déboisement, création de mares, curage, élagage.</p> <p>- <i>La filière zootechnique</i> : intervient dans la mise en place d'actions de pâturage (moutons, chèvres, vaches et chevaux) sur les sites naturels et veillent au suivi sanitaire des différents cheptels.</p> <p>Le conservatoire veille également à la valorisation du territoire en informant le grand public de ses actions grâce à l'édition de brochures, guides et fiches conseils, des visites de sites, des animations nature, des conférences, des chantiers « naturels » et des interventions scolaires.</p> <p>La valorisation du patrimoine naturel passe par des travaux d'équipement sur les sites, par des panneaux d'information et de sensibilisation, par la création de sentiers pédagogiques, par des aménagements favorisant l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite.</p>
2.7. Organisation interne	23 administrateurs, 16 membres du Conseil Scientifiques 24 conservateurs bénévoles, 35 salariés.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Union Européenne, État, Région Haute-Normandie, Départements de l'Eure et de la Seine-Maritime, Communautés d'Agglomérations Seine-Eure, Rouen-Elbeuf-Austreberthe, Dieppe Maritime, Grand Evreux agglomération, Villes de Tourville la Rivière, Tréport, Harfleur, Rouen, Agence de l'Eau Seine-Normandie, Grand Port Maritime de Rouen, SAPN, CEMEX, LAFARGE Granulats, Carrières STREFF.
3.2. Type de relations	Partenariats.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Présentation du contenu :

Administration et composition : comptes-rendus d'assemblée générale (2001-2007) et de conseil d'administration (2003-2010).

Comptabilité : journaux de recettes et de dépenses (2009-2011), factures, bulletins de paie, taxes salariales, bilans, charges sociales.

Activités : mémoires, dossiers animations, chantiers bénévoles, études.

Correspondance (2005-2010).

Métrage linéaire : 45 ml.

Lieu de conservation :

Conservatoire d'Espaces Naturels de Haute-Normandie
Rue Pierre de Coubertin
B.P. 424
76805 SAINT-ETIENNE-DU-ROUVRAY

14. Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2012 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Le clos-masure de Gourvaudon est un domaine familial construit sous Henri IV. La première trace remonte à l'achat du clos-masure par un seigneur de Gourvaudon en 1602. Il a ensuite été acquis en 1792 par un ancêtre du propriétaire actuel. Aujourd'hui il reste une forêt de 15 hectares, une pâture de 10 hectares et des bâtiments. Le clos-masure en lui-même représente 4 hectares.</p> <p>Au sein du clos on trouve une maison à pans de bois sur deux étages ainsi qu'une maison bourgeoise. Certains bâtiments sont à l'abandon et ont permis à certaines espèces protégées de s'y installer (hirondelles, chauves-souris).</p> <p>Ce clos-masure est lié à l'industrie normande, puisque c'est le frère de DURECU-LAVOISIER (Jean-Pierre DURECU) qui a acheté le clos-masure en 1792.</p> <p>L'association a été créée pour la protection du clos contre la construction d'une autoroute reliant Barentin à Yvetot.</p>
2.3. Lieu	VILLERS-ECALLES.
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Une autoroute en cours de construction passera à 9 mètres d'une des haies du clos-masure.</p> <p>Elle a pour but de lutter pour la protection de la biodiversité qui s'est développée dans le clos-masure, ainsi que dans les bois qui ont été lourdement déboisés. Avec le déboisement il y a des impacts directs sur le clos-masure : chute de certains chênes formant la haie ou encore problèmes de toiture.</p> <p>Un procès a été engagé contre les constructeurs d'autoroutes. L'association a également commandé deux études d'impacts sur les oiseaux auprès de naturalistes.</p>
2.7. Organisation interne	Une trentaine de membres.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Haute-Normandie Nature-Environnement (H.N.N.E.).
3.2. Type de relations	Membre du réseau H.N.N.E.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Présentation du contenu :

Création : statuts de l'association, récépissé de création.

Activités : plans, photographies, affiches, études sur les espèces protégés.

Documentation : études d'impacts, études Air et Santé, extraits de loi sur l'eau.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association de préservation du Clos-Masure du Gourvaudon

Chez Mme BAUDU

Ferme du Gourvaudon

La Croisée des chemins

76360 VILLERS-ECALLES

15. Association Brayonne Dynamique.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association Brayonne Dynamique.
1.3. Autres formes du nom	A.B.D.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1988 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>L'association Brayonne Dynamique a été créée pour lutter contre le projet de circuit de Formule 1 sur les communes de Mauquenchy et Rouvray.</p> <p>Malgré l'abandon du projet, l'association a décidé de continuer à mettre tout en œuvre afin de préserver le patrimoine bâti et paysager du Pays Brayon. Tout en considérant les exigences et l'évolution du monde moderne, l'A.B.D. tente de sensibiliser à la nécessité de respecter l'environnement humain et naturel.</p>
2.3. Lieu	Chez Madame Sylvie TURBAN 4, rue Abbé Forgé 76440 FORGES-LES-EAUX
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901 agréée depuis 2009 au titre de la protection de l'environnement.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'Association Brayonne Dynamique a lancé son premier chantier de restauration, celui de l'oratoire fontaine Sainte-Anne, tout en mettant en place un chantier jeune. Elle continue aujourd'hui à participer à des chantiers de restauration du patrimoine bâti.</p> <p>Par ailleurs, elle organise différentes manifestations notamment autour du bocage et de sa préservation, des expositions (sur le Pays Brayon, sur les champignons), des thèmes et visites pour les Journées Européennes du Patrimoine ainsi que des journées découvertes.</p> <p>L'association intervient auprès des scolaires notamment en organisant des sorties nature avec des intervenants spécialisés (mycologie, découvertes de mare, de potager sans pesticides, des abeilles...).</p> <p>L'association mène également des enquêtes d'utilité publique, intervient pour la mise en place du plan local d'urbanisme (PLU).</p> <p>Enfin, elle met en place des pétitions et organise ou participe à des commissions.</p>

3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Association Haute-Normandie Nature-Environnement (H.N.N.E.).
3.2. Type de relations	Membre du réseau H.N.N.E.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Notes : Une partie des archives de l'Association Brayonne Dynamique se trouve aux Archives départementales de la Seine-Maritime (J 1499).

Présentation du contenu conservé par l'Association Brayonne Dynamique, 1988 à aujourd'hui :

Création (1988) : statuts, récépissé de création.

Administration et composition (1988-2014) : comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales (1988-2014), correspondance, demande d'agrément et récépissé.

Comptabilité (1988-2014) : bilan, projet de budget, pièces justificatives, journaux de recettes et de dépenses, grands livres.

Activités : comptes-rendus de commissions, panneaux d'exposition, notes de présentation, bulletins d'informations *L'Ami brayon* (1988-2014), photographies, plaquettes, articles de presse (2005-2014).

Réalisation du film *La Bergère et l'orchidée* (2009) : DVD, correspondances, notes d'explication, liste de gestion des stocks, demande de subventions.

Fascicules pour les Journées Européennes du Patrimoine (2001-2003) : *Patrimoine de la céramique architecturale, 1880-1930, dans le Bray-Oise et le Beauvaisis* (2001), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire* (2002), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire dans le Bray Seine-Maritime* (2003).

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association Brayonne Dynamique
 Chez Madame Sylvie TURBAN
 4, rue Abbé Forgé
 76440 FORGES-LES-EAUX

Présentation du contenu conservé par les Archives départementales de la Seine-Maritime (J 1499).

Création (1988) : statuts.

Administration et composition (2009) : demande et autorisation d'agrément.

Activités : notes de présentation, bulletins d'informations *L'Ami brayon* (1988-2012), notes de présentation de l'association et des panneaux d'exposition, plaquette.
 Film *La Bergère et l'orchidée* (2009) : DVD, notes d'explication.

Fascicules pour les Journées Européennes du Patrimoine (2001-2003) : *Patrimoine de la céramique architecturale, 1880-1930, dans le Bray-Oise et le Beauvais* (2001), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire* (2002), *Patrimoine argile du premier au troisième millénaire dans le Bray Seine-Maritime* (2003).

Métrage linéaire : 0,10 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime
42 rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

16. Vent de Colère sur le Plateau du Petit-Caux.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Vent de Colère sur le Plateau de Petit-Caux.
1.3. Autres formes du nom	Vdc sur PC.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2003 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	L'association est née suite à l'émergence de projets éoliens afin prévenir les riverains des inconvénients que cela peut entraîner. Son but premier est d'informer, sans parti pris, des conséquences de telles installations mais également de préserver les paysages et les habitations environnantes.
2.3. Lieu	Monsieur François MARY 5, route de Saint-Rémy 76260 BAROMESNIL
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'association a plusieurs objectifs : - Protéger les espaces naturels et les paysages du département de Seine-Maritime et plus particulièrement de la région du Petit-Caux. - Sensibiliser l'opinion publique aux problèmes d'environnement. - Défendre les identités culturelles et naturelles des paysages ainsi que leurs intérêts économiques et sociaux. - Lutter contre toutes les atteintes pouvant être portées à cet environnement et chaque fois qu'elles touchent au caractère naturel des espaces et des paysages, ainsi qu'aux équilibres biologiques des espèces animales et végétales.
2.7. Organisation interne	Une trentaine de membres.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://vdcpetitcaux.chez-alice.fr/

Notes : Les archives de l'association Vent de Colère sur le Plateau du Petit-Caux sont essentiellement numériques et sont consultable à l'adresse suivante : <http://vdcpetitcaux.chez-alice.fr/>.

Présentation du contenu :

Activités (2002-2008) : contre-études d'impacts (2005-2008), interventions et comptes-rendus de réunions publiques (2002-2005), sollicitations de politiques (2004), photographies, documents et pièces de procédures en recours. Dossiers d'implantations d'éoliennes : articles de presse, communiqués de presse, carte des voies migratoires, extrait de rapport du conseil général des Mines.

Documentations : cartes des projets d'implantations d'éoliennes, études d'impacts, Manifeste de Darmstadt (2008), vidéos d'oiseaux se fracassant sur les éoliennes.

Métrage linéaire : absent.

Lieu de conservation :

Association Vent de Colère sur le Plateau du Petit-Caux
5, route de Saint-Rémy – 76620 BAROMESNIL

17. *Aquacaux.*

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Aquacaux.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1988 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Installée sur une ancienne base de l'OTAN construite dans les années 50 (ancienne station de pompage de carburant), l'association Aquacaux a été créée le 16 juin 1988 pour favoriser l'émergence de projets novateurs et porteurs d'emplois.</p> <p>Le projet d'origine s'appuie sur le développement d'installations aquacoles. En collaboration avec l'Éducation Nationale, les fondateurs de l'association élaborent un projet de transformation de l'ancienne station de pompage en ferme marine et choisissent de s'intéresser au turbot.</p> <p>En 1993, l'association, fidèle à sa vocation de lutte contre les exclusions liées au chômage, met en place un premier chantier d'insertion s'appuyant sur la restauration des bâtiments de la station de pompage.</p> <p>Dès 1994, ce chantier d'insertion s'élargit à la problématique de l'environnement littoral avec la mise en œuvre de chantiers de nettoyage des plages et d'entretien des falaises sur la zone allant du Havre à Saint-Jouin-Bruneval.</p> <p>En 1998, l'association crée huit postes autour de la protection et de l'éducation à l'environnement dans le cadre de la mesure emplois-jeunes. Quatre de ces huit postes sont aujourd'hui transformés en postes permanents, grâce à une réflexion menée en 2003 sur la réécriture du projet associatif et qui conduit à la rédaction du programme d'actions E.T.I.Q. (Environnement, Tourisme, Insertion, Qualification).</p>
2.3. Lieu	70, chemin de Saint-Andrieux 76390 OCTEVILLE-SUR-MER
2.4. Statuts juridiques	Chantier d'insertion.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association ne pratiquait que des chantiers d'insertion dont le premier a été mis en place en 1993. Puis elle s'est spécialisée dans l'éducation à l'environnement grâce à sa ferme marine.</p> <p>Depuis 1994, elle mène des actions de nettoyage de plage et d'entretien de l'environnement entre Le Havre et Saint-Jouin-de-Bruneval au vu du grand nombre de déchets qui s'échouent.</p> <p>Depuis quelques années, l'association a mis en place des actions plus scientifiques. Elle est ainsi devenue spécialiste du littoral en réalisant par exemple des inventaires faunistiques et floristiques (inventaire botanique annuel).</p> <p>Elle met également en place des pâturages de chèvres et d'ânes ainsi que des chantiers de débroussaillage afin d'entretenir les sites naturels pour le compte du Conseil</p>

	<p>Général. Elle entretient et crée, par ailleurs, des sentiers pédestres pour accéder à la mer.</p> <p>Aquacaux est aussi prestataire pour le comptage d'oiseaux et pour le suivi des pêcheurs à pieds pour le Conservatoire du Littoral.</p> <p>Enfin, depuis 2 ans, elle est partenaire avec la Région afin de cartographier les espaces naturels transférés ensuite sur l'Atlas de la Biodiversité.</p>
2.7. Organisation interne	11 salariés et trente adhérents.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.aquacaux.fr

Présentation du contenu :

Création : statuts.

Administration et composition (1988-2013) : comptes-rendus de Conseil d'administration et d'assemblée générale (1988-2013), conventions (1988-2006), dossiers salariés, dossiers contrats aidés, feuilles d'émargements.

Comptabilité : comptes annuels, livres de caisse, impôts, bilans comptables, charges sociales, factures, journal des recettes et des dépenses, bulletins de paie.

Activités (1988-2013): revue de presse, rapports d'activités (1998-2013), plans du site, livrets pédagogiques, dépliants, panneaux d'expositions, documents de travail.

Métrage linéaire : 15 ml.

Lieu de conservation :

Aquacaux
70, chemin de Saint-Andrieux
76390 OCTEVILLE-SUR-MER

18. Association pour le développement durable de Doudeville et ses environs.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association pour le développement durable de Doudeville et ses Environs.
1.3. Autres formes du nom	A.3.D.E.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2009 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>L'association a été constituée le 8 avril 2009 dans le prolongement d'un mouvement contre le projet de déménagement du supermarché actuellement situé dans le centre de Doudeville.</p> <p>L'A3DE a pour but « <i>de promouvoir le développement durable sur le secteur de Doudeville en défendant un développement économique viable à l'échelle du territoire, qui tient compte du respect de l'environnement et de la qualité de vie des habitants, et en agissant pour la préservation et la restauration de la biodiversité et des habitats naturels</i> ».</p>
2.3. Lieu	953, rue des Forrières 76560 DOUDEVILLE
2.4. Statuts juridiques	Association Loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association a deux grandes actions prévues pour 2014 et 2015 :</p> <ul style="list-style-type: none"> - favoriser la mise en place de consignes des bouteilles en verre en collaboration avec les entreprises locales ; - l'étude des mares de Doudeville. En effet, la biodiversité du plateau de Caux est sous-inventoriée. Bien souvent, toutes les espèces présentes dans la commune ne figurent pas forcément dans les atlas et inventaires. L'association s'est également rendue compte que toutes les mares ne sont pas répertoriées sur les cartes. Pour identifier ces mares à préserver dans le PLU de Doudeville actuellement en cours d'élaboration, il faut recenser les plus intéressantes, notamment du point de vue de la biodiversité. <p>Par ailleurs, en 2015, un inventaire faunistique et floristique sera réalisé par un professionnel. Cet inventaire comportera un volet participatif concernant un petit nombre d'espèces indicatrices, faciles d'identification et de valeur patrimoniale. La collecte de données par des non spécialistes peut jouer un rôle utile pour la connaissance de la biodiversité. Des espèces protégées comme la salamandre ou le crapaud alyte sont des amphibiens patrimoniaux dont l'inventaire peut se révéler difficile dans le cadre d'une étude classique. La fédération des habitants autour d'un tel projet permet, entre autres, de récolter de nombreuses informations et connaissances.</p> <p>L'association mène également une opération, « <i>Jardins de</i></p>

	<p><i>la biodiversité</i> », par l'organisation de visites de jardins, en mettant l'accent sur l'action collective en faveur de la faune et flore.</p> <p>Elle met aussi en place des chantiers de restauration de mares.</p> <p>Enfin, elle propose des sorties nature et organise de conférences.</p>
2.7. Organisation interne	15 adhérents.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Haute-Normandie Nature-Environnement
3.2. Type de relations	Membre du réseau.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.a3de.org

Présentation du contenu :

Création (2009): statuts, récépissé de création.

Administration et composition (2009-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblées générales, procès verbaux de réunions, convocations.

Activités : communiqués de presse, plaquettes, livrets, contenu du site internet <http://www.a3de.org>, revue de presse, conférences, comptes-rendus d'évènements.

Dossier de contestation d'un projet de déménagement et d'agrandissement d'une grande surface : remarque de l'association dans le cadre d'une enquête publique, recours au tribunal administratif, pièces juridiques, documents de travail.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association pour le développement durable de Doudeville et de ses environs
953, rue des Forrières
76560 DOUDEVILLE

19. Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Société des amis des sciences naturelles et du Muséum de Rouen.
1.3. Autres formes du nom	S.A.S.N.M.R.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1865 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>C'est Emmanuel Blanche (1824-1908), médecin des hôpitaux de Rouen, qui fut le fondateur et le premier président de la Société des amis des sciences naturelles en 1865. Elle se compose alors de notables passionnés par les sciences naturelles étudiant la faune et la flore locales. Les membres de cette société savante créent une véritable osmose entre leur association et le musée qui profitera, plus tard, des dons de leurs collections et de leurs ouvrages.</p> <p>La Société des amis des sciences naturelles et du Muséum de Rouen a pour vocation l'étude et la recherche dans le domaine des sciences naturelles et notamment sur le milieu naturel régional, avec le soutien du Muséum de Rouen.</p> <p>Dès 1865, la Société édite un bulletin qui est toujours d'actualité.</p> <p>Henri Gadeau de Kerville a notamment fait parti de la Société. Il a été un grand animateur et mécène pour l'association.</p> <p>Aujourd'hui, la Société fait toujours partie du paysage rouennais : études, réunions et sorties mettent régulièrement en contact des scientifiques. Elle a une centaine de membres qu'elle regroupe dans les domaines de la mycologie, la botanique, l'entomologie et la géologie.</p> <p>Elle organise des conférences thématiques et des prospections sur le terrain en Normandie avec comme double but la transmission d'un savoir naturaliste régional et la contribution à la meilleure connaissance des milieux en constante évolution.</p>
2.3. Lieu	Muséum d'Histoires Naturelles de Rouen 198, rue Beauvoisine 76000 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	L'association est reconnue d'utilité publique et possède un agrément régional au titre de la protection de l'environnement.
2.5. Fonctions et activités	Ses missions sont de : - Participer à l'étude et, au

développement des sciences naturelles, plus particulièrement en ce qui concerne la Normandie ;

- Concourir à la vulgarisation des connaissances dans tous les domaines des sciences naturelles ;
- Promouvoir la protection de la nature et de l'environnement ;
- Participer aux cartographies régionales mycologiques, botaniques et entomologiques.

Elle évolue autour de quatre disciplines qui s'organisent en comités :

groupes de naturalistes qui développent les connaissances autour d'une spécialité de sciences naturelles de Haute-Normandie et participent ainsi à la connaissance de la biodiversité régionale. Ils sont animés par des spécialistes confirmés et organisent des conférences, des expositions, des séances de travail, ainsi que de nombreuses sorties sur le terrain (sorties mycologiques, botaniques...).

Plusieurs sorties pluridisciplinaires, regroupant des naturalistes des divers comités, permettent de réaliser l'inventaire naturaliste exhaustif d'un site naturel.

On y trouve :

la botanique : inventaires communaux cartographies floristiques de Haute-Normandie, comptes-rendus des prospections et inventaires dans le bulletin et sur le site internet de la SASNMR, caractérisation phytosociologique des habitats.

L'entomologie : compte-rendu des prospections et inventaires dans le bulletin et sur le site internet de la SASNMR, inventaires cartographiques communaux des papillons de jour, de nuit et autres insectes de Haute-Normandie.

La mycologie : présentation des champignons les plus intéressants recensés dans l'année, publication avec l'aide de la DIREN d'un ouvrage intitulé : *Inventaire et cartographie des fungi – protozoa – chromista de Haute Normandie*. Ce travail est actualisé par le comité de mycologie lors d'inventaires effectués à l'occasion de sorties mycologiques hebdomadaires.

La géologie : conférence et rédaction d'articles sur les particularités géologiques.

	Elle édite également annuellement un bulletin annuel.
2.7. Organisation interne	110 membres bénévoles.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.sasnmr.fr

Notes :

- Les archives anciennes de la Société sont conservées à l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie (Pôle Régional des Savoirs de Rouen).
- Il est possible de consulter l'ensemble de leurs archives dans le bulletin annuel de la Société.

Présentation du contenu conservé par la Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen:

Création : statuts.

Administration et composition (1865-1966) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, documents de legs, feuilles d'informations sur les adhérents (1920-1966), registres des présences (1866-1908), modèles de lettres (1865-1866).

Correspondance

Comptabilité : pièces comptables, rapports financiers, journaux de recettes et de dépenses, bilan, exercices, projets de budget, pièces justificatives, prix de ventes des bulletins.

Activités (1874-2013) :

XIX^{ème} siècle :

Procès-verbaux de réunions, procès-verbaux du comité d'ornithologie de Rouen (1874-1880), procès-verbaux de séances (1880-1900), notes d'informations sur la Société, copies de lettres manuscrites (1886), catalogue des publications périodiques (1880-1900), travaux de recherches, bibliographie de la liste des ouvrages du Docteur BLANCHE, comptes-rendus de séances du congrès international de zoologie (1890-1913), catalogue des ouvrages et des brochures envoyés et reçus (1886-1906), affiche de mention honorable d'exposition universelle (1889-1900).

XX^{ème} siècle :

Bulletins (1990-2013), jubilé scientifique de Monsieur GADEAU DE KERVILLE (1936), comptes-rendus de cession botanique en Région Haute-Normandie (1990), documents de travail, inventaire et cartographie des champignons de Haute-Normandie (2002), inventaire et cartographie botanique de Haute-Normandie, comptes-rendus d'excursion.

Documentation : cassettes audio, catalogues de zoologie du Japon, des États-Unis et de l'Allemagne, procès-verbaux de la Société malacologique de Belgique, documentation sur les fruits à cidre (1865), liste rouge des champignons, circulaires.

Métrage linéaire : environ 30 ml.

Lieux de conservation :

Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen
198, rue Beauvoisine
76000 ROUEN

Centre de documentation de l'Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie

Pôle Régional des Savoirs
115, boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

20. Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association Rurale Brayonne pour le Respect de l'Environnement.
1.3. Autres formes du nom	A.R.B.R.E.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1988.
2.2. Histoire	<p>L'association est née en 1988. Son siège social est situé à Forges-les-Eaux mais son rayon d'action s'étend sur l'ensemble du Pays de Bray, territoire aux paysages marqués par la présence du bocage et de zones humides. Tout en s'opposant ponctuellement à des projets néfastes d'un point de vue écologique et en dénonçant, auprès des autorités administratives compétentes, des actes répréhensibles au regard de la législation sur la protection de l'environnement, l'A.R.B.R.E. se bat pour mieux faire connaître et défendre le patrimoine naturel du Pays de Bray, et pour s'efforcer de léguer une planète vivable aux futures générations.</p> <p>L'A.R.B.R.E. est une association agréée de protection de l'environnement et reconnue par les diverses administrations et par les élus pour lesquels elle est devenue un interlocuteur incontournable.</p>
2.3. Lieu	Place de la Presle 76440 BEAUBEC-LA-ROSIERE
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901, agréée au titre de la protection de l'environnement.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association A.R.B.R.E a de nombreuses activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Sorties "découverte de la nature" ou à des actions de protection de la biodiversité (installation de plateformes à cigognes par exemple) ; - Publication de la « Feuille de l'ARBRE », bulletin de liaison et d'information sur les activités et actions de l'association et sur l'évolution des problèmes d'environnement locaux ou plus généraux. - Projet de création d'une mission « bocage » en Pays de Bray. - Organisation de campagnes de protection locale (pétition pour la sauvegarde des haies) ou nationale (nucléaire, OGM, chasse). - Conseils et soutien aux citoyens confrontés à des problèmes de nuisances (décharges sauvages, arrachages de haie, pollutions industrielles ou agricoles, bruit, etc.) - Participation à la demande des administrations, à des réunions de travail, d'étude de projets ou de contrôle d'installations existantes. - Consultation pour des avis sur les projets qui touchent le Pays de Bray. - Participation aux comités de pilotage « Natura 2000 » pour le Bray. - Implication pour le classement du Pays de Bray en Parc Naturel Régional et en étant un acteur de la structure « Pays ».

	Elle est membre fondateur de la fédération des associations de protection de la nature et de l'environnement de Haute-Normandie (H.N.N.E.). Enfin elle fait la promotion active des énergies renouvelables (solaire, éolien, biomasse....) et des économies d'énergie tout en militant activement pour la sortie du nucléaire.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Haute-Normandie Nature-Environnement
3.2. Type de relations	Membre fondateur du réseau
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	https://sites.google.com/site/arbrepaysdebray/presentation-de-l-association

Présentation du contenu conservé par les Archives départementales de la Seine-Maritime (328J) :

Comptabilité (1989-2003) : subvention : correspondance (1989-2003), notes personnelles, budget prévisionnel (1989), pièces justificatives (1989-2002), appel à projet (2003), conventions (2000), compte-rendu de réunion (2000).

Activités (1988-2014): autocollants, flyers, notices, bulletin d'adhésion, pétition, documents d'informations, présentation de projet (1997), cartes, plaquettes, documents de travail, fiches action, rapports d'études (2000), cassettes vidéos (1990-1991), correspondance (2000-2003).

« *Natura 2000* » : Analyses comparatives (2005), cartes, présentation power point, dépliants, notes d'informations et personnelles, bulletins d'informations *La Lettre Natura 2000* et *Zone Humide Infos* (1998) ; documents d'objectifs et suivi des sites Natura 2000 (2004), contrat territorial d'exploitation (2001), documents de travail, comptes-rendus de comité de pilotage et de conférence (2000-2002), fiches sur les espèces, communiqué de presse (2002), synthèse de diagnostic écologique, ordre du jour de réunion (2003), circulaire de direction de la nature et des paysages (2001), guide d'entretien pour diagnostic des exploitations, cahier des charges, articles de presse (2000-2003), correspondance (1997-2006).

« *Agriculture* » : plaquette, notes d'informations, bulletin d'information *Zone Humide infos, Confédération paysanne* (1999-2000) ; dépliant, flyers, calendrier de réunion de travail (1999), rapports d'activités (1997), articles de presse (1998-2000), correspondance (1998-2000).

« *Décharge Roquemont* » : articles de presse (2003), journal d'associations (2003), pétition.

« *Carrière Saint-Riquier* » : communiqué, notes d'information, articles de presse (1999-2004).

« *Ligne SNCF* » : schéma local de transport de voyageurs normands (1994-1996), articles de presse (1988-1994), correspondance (1994-1996).

« *Tourisme, bocage, remembrement, club nature Forges, école nature* » : notes personnelles et d'informations, échéancier d'actions (1989), budget prévisionnel, carte, flyers, bulletin d'information, articles de presse (1988-1994), correspondance (1989).

« *Affaire Clais : déclassement de voies communales* » : certificat (2003), photocopies de registre d'enquête publique (2003), notice explicative (2003), notes personnelles, enquête publique (2003), carte, articles de presse (2003), correspondance (2003-2004).

« *Pesticides Bully Mesnières* » : ordre du jour du conseil départemental d'hygiène (2001), conférence (2000), rapport (2001), documents de travail (2001), notes d'informations, bilan de qualité de l'eau (1999), cartes, diagramme, photographies, plaquette, décret (2000), directives européennes (1998), avis du conseil supérieur d'hygiène (2000), bulletin d'information *La Feuille de l'A.R.B.R.E.* (2001-2014), flyers, dépliants, cahier d'acteurs France Nature Environnement (2010), articles de presse (2000-2001), correspondance (1998-2001).

« *Boue Chapelle d'Arblay* » : notes d'information, documents de travail (2002), dépliants, communiqué de presse (2001), registre et rapport d'enquête, devis (2000), extrait de délibération de conseil municipal (1999), correspondance (1999-2001), articles de presse (1999-2001).

« *Marais de Fesques* » : photographies (2000), arrêté préfectoral et ministériel (1990-2000), extrait code rural, statuts (1995), dépôt de plainte (2000), décret (1993), extrait du code permanent environnement et nuisances (1992), documents de travail, récépissé de consignation (2000), correspondance (1999-2002), article de presse (1999).

« *Problèmes eau* » : journal *Le Canard sauvage* (1993), documents de travail, recommandations de la commission des clauses abusives (2002), listing, notes personnelles, réunion préparatoire (2002), invitation, compte-rendu d'enquête publique (2000), livret, articles du code rural, de la santé publique, des communes et des collectivités territoriales, bilan du comité de bassin de Seine Normandie, bulletin d'information *Zone Humide Infos* (1998), dépliant, discours (1997), dispositions communes eau et assainissement (1997), articles de presse (1990-2003), correspondance (1998-2002).

« *Dampierre en Bray* » :

« *Dampierre données ZNIEFF dossier arrêté de biotope* » : fiche d'observation ornithologique, fiche ZNIEFF (1983), document descriptif d'un site naturel (1986), notes personnelles, cartes, données d'observation ornithologique, inventaire ZNIEFF ;

« *dossier plainte* » : correspondance (1999-2002), compte-rendu d'audience et conclusion de tribunal de grande instance (2001), délibération et procès verbal de conseil d'administration (1998-2001), décret (2001), ordonnance de dispenses de consignation (1998), notes personnelles ;

"*Dampierre*" : correspondance (1982-1986), avant projet et projet d'études d'impacts, cartes, documents de travail, extrait de lois et décrets, articles de presse (1986).

« *Coordination eau Haute-Normandie* » : articles de presse (1999-2001), comptes-rendus de réunion (1999-2001), bilan financier (2000-2002), correspondance (2000), dépliant, plaquette, notes d'information, flyers, préparation de réunion (1999), extrait de loi.

« *Mauquenchy* » : analyse (1987), articles de presse (1989-2002), proposition de reconversion de Mauquenchy (1995), correspondance (1987-2002), projet de communiqué de presse, intervention, dossier de présentation (1997), synthèse financière (1997), rapport du conseil départemental d'hygiène (2002), enquête publique (2002), présentation de projet, "*Mauquenchy : F1, centre de loisirs, hippodrome*" : correspondance (1997-2001), articles de presse (1987-2001), procès-verbal de délibération (1997-1998), communiqué de presse, pétition.

« *Mauquenchy documents officiels* » : carte, analyse des sites pressentis (1987), rapport (1988), notice explicative (1987), extrait de procès-verbal de délibération (1987-1988), correspondance (1987-1989).

« *Autoroute et RN31* » : avant projet, flyers, carte, communiqué de presse (1988-1998), notes personnelles, articles de presse (1994), correspondance, charte, documents de travail.

Documentation (1982-2006) : études (1988-1989), lettre d'information (1990-1991), recensement régional (1988), études d'impacts (1988-1989), fichier analytique, article de presse (1998-1999), inventaire du patrimoine naturel de Picardie, projets (2004), *le courrier de l'environnement de*

l'instance nationale de la recherche agronomique (2002-2003), diagnostic environnement (2006), diagnostic ornithologique (2006), rapport (2005), commission de suivi (2002), article de presse, schéma départemental des carrières de Seine-Maritime, réglementation, dossier d'enquête publique (2001).

Centre de documentation sur le milieu naturel : études (1988-1989), rapports d'activité et de stage (1982-1989), enquêtes (1985), programmes et comptes-rendus des journées de l'environnement (1985), études d'impacts (1985), bibliographie (1985), techniques documentaires (1985); note de présentation du groupement régional des associations pour la protection de l'environnement en Haute-Normandie.

Métrage linéaire : 0,96 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

21. Association Culture et Loisirs.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association Culture et Loisirs.
1.3. Autres formes du nom	A.C.L.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1981 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>L'association Culture et Loisirs a été créée en 1981 et comptait à ses débuts deux sections : le ciné club et la peinture sur soie.</p> <p>Progressivement, l'association s'est enrichie de nouveaux membres et de bénévoles compétents qui ont su développer les activités de l'A.C.L.. Ils ont participé à l'illustration de l'évolution historique de Saint-Pierre-lès-Elbeuf.</p> <p>L'association a ainsi retracé toute l'histoire de la ville, depuis le paléolithique.</p> <p>Elle s'intéresse également au patrimoine culturel et naturel et a convaincu la municipalité d'acheter le pressoir de la ville et de préserver le site naturel des Communaux, devenu site naturel sauvegardé à des fins conservatrices et didactiques.</p> <p>Ce site est remarquable par sa richesse naturelle. Situé sur une ancienne marnière, il disparaissait sous les déchets incontrôlés. Face à cela, la municipalité a confié à l'A.C.L. la gestion du site. Elle en est devenue un acteur principal en pérennisant l'entretien du site. Le site présente, aujourd'hui, une flore et une faune importante, protégée au niveau national (l'orchidée frelon par exemple).</p> <p>La violette de Rouen, plante extrêmement rare et protégée, y a été réintroduite en 1989 sur un talus crayeux devenu un véritable laboratoire.</p> <p>Elle a également créé des classes natures.</p>
2.3. Lieu	<p>Le Pressoir 27, rue Martin Luther King B.P. 24 76320 SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF</p>
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association compte 7 volets d'activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> - les loisirs ; - le cinéma enfant ; - les jeux de société ; - les activités sportives : randonnées pédestres ; - la culture ; - les manifestations et sorties naturelles et culturelles ; - la gestion du site des Communaux. <p>Elle organise des « classes Nature », qui visent à sensibiliser les enfants de la ville à l'environnement et à la nécessaire préservation de la nature, ainsi que des opérations de nettoyage.</p> <p>La présentation des essences du site au public a été diminuée à cause de la mise en danger d'espèces floristiques protégées.</p>

	L'association participe aux Journées du Développement Durable et à la labellisation d'arbres remarquables en Normandie ; Elle travaille en étroite collaboration avec l'Office Nationale des Forêts, et fait partie des membres du comité de pilotage Natura 2000 des Coteaux d'Orival et des îles et berges de la Seine.
2.7. Organisation interne	237 adhérents.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Haute-Normandie Nature-Environnement.
3.2. Type de relations	Membre du réseau.
3.3. Description de la relation	
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Note : les archives de l'association se trouvent sur deux sites à SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF. Seule une partie des archives a été vue.

Présentation du contenu :

Création : statuts (1981).

Administration et composition (1981-2014) : bulletins d'adhésion (2011-2014), subventions, comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale (1981-2014).

Comptabilité (2009-2014) : bilans, projets de budget, journaux de recettes et de dépenses, balances des comptes, pièces justificatives.

Activités : tableaux et panneaux d'exposition, photographies, press-book (1981-2014), rapports d'activités (1981-2014), présentation des activités, comptes-rendus de réunion, documents de travail, dépliants, plaquettes.

Publications : *Le P'tit Pierrotin* (1981-2013), *Le P'tit Pierrotin : Faune et flore d'un coin de Normandie*, *Communaux de Saint-Pierre* (2004), *Saint-Pierre d'hier à aujourd'hui*, *Hier Saint-Pierre*, *Atlas des Orchidées sauvages de Haute-Normandie*, *Arbres remarquables de Haute-Normandie* (2010), *étude : 1857, Naissance de Saint-Pierre-les-Elbeuf*.

Documentation : *Géo*, *le Journal de la Nature*, *le Viquet* ; cartes, bulletins, cassettes vidéo, CD-Rom, ouvrages.

Métrage linéaire : 20 ml.

Lieu de Conservation :

Association Culture et Loisirs

Le Pressoir

27, rue Martin Luther King

B.P. 24

76320 SAINT-PIERRE-LES-ELBEUF

22. Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Agence Régionale de l'Environnement de Haute-Normandie.
1.3. Autres formes du nom	A.R.E.H.N.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1996 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Un premier centre de documentation a été créé en 1978, au sein du Muséum d'Histoire Naturelle de Rouen, afin de conserver sa bibliothèque, une des plus importantes de France. Le fonds était alors essentiellement scientifique. Le centre de documentation a, par la suite, accueilli le fonds de la Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen et celui de la Société d'Horticulture.</p> <p>En 1983, le centre de documentation est devenu une association. Tout en gérant la bibliothèque, il continuait à acquérir des fonds.</p> <p>Depuis 1983, plusieurs associations se sont succédées : Le Centre de Documentation des Milieux (C.D.M.), l'Observatoire Régional de l'Environnement puis en 1996, l'A.R.E.H.N..</p> <p>Le centre de documentation de l'A.R.E.H.N. est ouvert gratuitement à tous les publics.</p> <p>De nombreux thèmes y sont développés : nature, biodiversité, jardinage, écologie, faune, flore, géologie, environnement, développement durable, énergie, changement climatique, aménagement, transports, aménagement urbain, urbanisme durable, habitat écologique, éco-gestes au quotidien, éducation à l'environnement, santé et environnement, pollutions, nuisances, législation, nature, protection de la nature, métiers, formations et emplois en environnement.</p>
2.3. Lieu	Pôle Régional des Savoirs 115 Boulevard de l'Europe 76100 ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'A.R.E.H.N. a pour mission d'informer et de sensibiliser.</p> <p>Elle accompagne les collectivités, les entreprises, les associations ou encore les particuliers dans leurs démarches environnementales ou de développement durable. Elle aide à cadrer les projets :</p> <ul style="list-style-type: none"> - appui technique, ou stratégique, - diagnostics et préconisations en amonts des études, - formation, sensibilisation du public et des personnels des collectivités ou des entreprises, - conférences, sorties sur le terrain commentées pour tous publics, - journées techniques, voyages d'étude, colloques, - conception et édition de supports d'information et de

	<p>communication (brochures, livres, panneaux).</p> <p>Tout ceci se traduit par des activités très variées comme :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Le Club éco mobilité scolaire de Haute-Normandie : réseau créé en 2010, pour accompagner et fédérer les acteurs de terrain (établissements scolaires, parents d'élèves, collectivités locales, associations). Il met à la disposition de ses membres des supports pédagogiques et méthodologiques, des outils éducatifs et de communication (vidéos, plaquettes), une aide à la création de projet, et organise des ateliers et des visites de terrain. - L'Educ'Tour : il s'agit de rencontres de terrain entre élus locaux et acteurs du développement durable. - La découverte/sensibilisation grâce à des sorties thématiques (biodiversité dans les villes, les villages, les jardins familiaux, ou sur les exploitations agricoles...). - Les expositions : l'association en possède un très grand nombre. En plus de gérer les expositions de l'ADEME, l'association a à son actif une cinquantaine d'expositions qui lui sont propres. <p>Elle édite également des supports d'information et de communication : brochures, livres, panneaux. Ces publications balayent un large éventail et concernent, entre autre, la biodiversité, les problèmes de mobilités, les énergies.</p> <p>Enfin, l'association est un observatoire régional du développement durable. En réseau avec d'autres associations, elle réalise la synthèse de données brutes régionales et territoriales.</p>
2.7. Organisation interne	12 salariés.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.arehn.asso.fr http://www.arehn-asso.superdoc.com

Présentation du contenu :

Création : statuts, récépissé de création, règlement intérieur.

Administration et composition (1996-2014) : compte-rendu de conseil d'administration et d'assemblée générale, dossiers salariés, bulletins d'adhésions, abonnements lecteurs, correspondance.

Comptabilité : bilans annuels, grands livres, journaux de recettes et de dépenses, pièces justificatives.

Activités : expositions, plaquettes, brochures, fiches lectures, questionnaires pédagogiques, répertoires d'outils pédagogiques et de sentiers de découvertes, synthèses de données brutes, veilles, répertoires, études, rapports d'activités, fiches ressources, annuaires des acteurs du développement durable et de la consommation durable.

Études : collection *Études du Centre de Documentation des Milieux*, *Rapports du Centre de Documentation des Milieux*, *Dossier du Centre de Documentation des Milieux*.

Publications : collection *Connaître pour Agir*, *Environnement Haute-Normandie*, *AREHN Infos*.

Documentations : affiches, plaquettes, fascicules, brochures, ouvrages, ouvrages pour la jeunesse, journaux de presse, jeux de société, bandes dessinées, cartes, études, rapports, exposition, carnets d'adresse, revues et publications de sociétés savantes, ouvrages anciens (1618-1876).

Notes : l'association détient un fonds ancien précieux de la Société des Amis des Sciences Naturelles et du Muséum de Rouen comprenant des ouvrages notamment de VOLTAIRE, DARWIN, GADEAU DE KERVILLE (1618-1876). Le dépôt aux Archives départementales de la Seine-Maritime est prévu en 2015.

Métrage linéaire : environ 200 ml.

Lieu de conservation :

A.R.E.H.N. - Pôle Régional des Savoirs
115 Boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

23. S.O.S. Estuaire.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	S.O.S. Estuaire.
1.3. Autres formes du nom	
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1988 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Le 23 décembre 1987, un groupe de personnes se concertent pour sauvegarder l'estuaire de la Seine alors menacé par la construction du Pont de Normandie.</p> <p>Ce combat a abouti à l'obtention de mesures compensatoires pour réhabiliter le milieu naturel. Mais il est apparu rapidement que le pont n'était pas la seule menace : l'aménagement portuaire, les décharges et les dragages compromettent également l'écologie de l'estuaire.</p> <p>C'est dans ce cadre que l'association est créée en 1988 (mais elle ne se dote de statuts qu'en 1991).</p> <p>L'association S.O.S. Estuaire a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la protection de la biodiversité et des espaces naturels de l'estuaire et de la Baie de Seine ; - le combat contre toutes dégradations des écosystèmes en s'opposant à leur détérioration ; - l'information au public des menaces mais aussi des richesses de ces espaces naturels par de nombreuses actions de sensibilisation ; - la participation à toutes entreprises contribuant au maintien et à l'amélioration de ses fonctions et de biologie. <p>L'estuaire de la Seine est situé sur les départements de la Seine-Maritime, de l'Eure et du Calvados.</p>
2.3. Lieu	32 Rue Clovis 76600 LE HAVRE
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901, agréée au titre de l'article L 141-1 depuis 1996.
2.5. Fonctions et activités	<p>S.O.S. Estuaire publie trois fois par an son bulletin, <i>la Spatule</i>.</p> <p>Son site internet http://www.sosestuair.free.fr rend compte de toutes ses activités et publications.</p> <p>Des plaquettes diffusées à plusieurs milliers d'exemplaires sont un de ses principaux vecteurs de communication.</p> <p>L'association a participé à tous les débats et enquêtes publics sur des projets mettant en danger la biodiversité et les espaces naturels de l'estuaire de la Seine. Elle a, ainsi, participé aux réunions du comité des usages de l'eau de la réserve naturelle et aux groupes de travail sur l'élaboration du troisième plan de gestion de la réserve naturelle.</p> <p>En outre, l'association organise des sorties nature dans l'estuaire, des conférences au Havre, des manifestations, des concours ou encore des pétitions.</p>

	<p>Elle mène également des actions en justice, en se constituant partie civile, afin de réclamer des dommages et intérêts en faveur de la conservation des milieux estuariens.</p> <p>S.O.S. Estuaire met en place des études concernant la protection et l'aménagement des estuaires.</p> <p>Enfin, l'association a entamé depuis 3 ans une démarche de classement de l'estuaire de Seine en site Ramsar (convention relative aux zones humides d'importance internationales, particulièrement comme habitat des oiseaux, il s'agit d'un traité international) afin de lui faire reconnaître une notoriété internationale.</p> <p>Une demande officielle a été adressée à la DREAL de Haute-Normandie et de très nombreux courriers ont été adressés aux élus locaux pour soutenir la démarche.</p>
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association.
2.7. Organisation interne	<p>Une cinquantaine d'adhérents individuels et des associations dont une fédération.</p> <p>9 associations ont adhéré à la fédération S.O.S. Estuaire : Écologie pour le Havre, Les Amis de la Nature, Estuaire Sud, Chêne, L.P.O., S.N.P.N., Protégeons Saint-Pierre-du-Val, Eco Choix, Groupe ornithologique normand.</p>
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	<p>Grand Port Maritime de Rouen</p> <p>Grand Port Maritime du Havre</p> <p>Etares</p> <p>Lafarge</p> <p>Ecostuair</p> <p>Citron</p> <p>Millenium</p> <p>Sedibex</p> <p>H.N.N.E.</p> <p>Maison de l'Estuaire</p>
3.3. Description de la relation	<p>SOS ESTUAIRE siège au comité consultatif de la réserve naturelle, au comité de suivi environnemental du Grand Port Maritime de Rouen, au conseil de développement du Grand Port Maritime du Havre, aux commissions locales d'information (CLIS) de Etares, Lafarge, Ecostuair, Citron, Millenium et Sedibex.</p> <p>Elle est également membre de la fédération régionale Haute Normandie Nature Environnement et l'un de ses membres siège au conseil d'administration de la Maison de l'estuaire.</p>
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Note : Le fonds décrit ci-après correspond au fonds de Mr Robert MERCIER, vice-président et ancien président de l'association qui a donné ses documents aux Archives départementales de la Seine-Maritime.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (318J) :

Statuts (1998-2008) : statuts (2006), fiche de renseignements, certificat d'inscription (2008), extrait de journal officiel (1998).

Administration et composition (1999-2008) : listes de membres et de destinataires, rapports moraux (2003-2005), arrêtés préfectoraux et inter préfectoraux, comptes-rendus de réunion (2008), ordres du jour et comptes-rendus de conseil d'administration (2008), règlement intérieur, notes d'information, dossiers de demande de subvention (2003-2004), convention tripartite (1999).

Comptabilité (2000-2009) : bilans comptables (2004-2008), pièces justificatives (2009), comptes de résultat (2007-2009), journaux de recettes et de dépenses (2005-2009), budget (2000-2001).

Correspondance (1993-2013).

Activités (1996-2009) : rapports d'activités (1996), rapports et synthèses d'études, rapports moraux (2007), comptes-rendus de réunion (1997-2009), de colloque, de débats, de manifestations (2008) et de commissions (2008), évaluations de plan de gestion (2000-2006), fiches opération, recommandations du Conseil National de la Protection de la Nature (1999), notes personnelles et d'information, liste de poissons, crustacés et mollusques recensés dans l'estuaire de la Seine, tableau des impacts sur la qualité des eaux, propositions de comité consultatif (2000), cartes (2003-2005), prospectives sur l'estuaire de Seine (2004), relevés phytosociologiques, enquêtes, projet de plan de gestion écologique (2008), cahiers des charges, pétition, convention d'appui, projet de charte (2000) et de décret (2003), plans cadastraux (2001).

Conseil scientifique : comptes-rendus, avis (2000), séances, projet de suivi scientifique (2002-2003).

Natura 2000 : tableau « Baromètre Natura 2000 », carte de zone de non chasse, programme de sauvegarde du Butor étoilé (2005), documents d'objectifs Natura 2000 (2002-2004), procédure et conséquences d'une désignation Natura 2000 (1996), compte-rendu de comité de pilotage Natura 2000 (2000-2002), plan d'action de Zone Humide, programme d'actions concernant l'avifaune et la chasse (2005), fiches ZNIEFF et ZICO.

Publications : flyers, projets de plaquette et de dépliant, plaquette, éditorial et lettre d'information *La Spatule*.

Documentation (1994-2011) : analyses diachroniques, cartographies, photographies et vues aériennes, statuts fonciers, rapports environnementaux, plans (2007), types d'habitats, listes des principales études sur l'environnement et les milieux naturels, programmes d'actions DIREN (2005), études d'impacts, listes rouge et orange des oiseaux nicheurs de Haute-Normandie, listes des zones industrielles de Seine-Maritime, mémoire d'enquête, rapports de stage (2002-2003).

Législation : codes et intitulés divers, articles de lois, fiches juridiques.

Publications : lettres et documents d'informations (1996-1997), bulletins (1999-2005), livrets, fascicules, plaquettes, flyers, articles de presse (1994-2011), ouvrage *Le Conservatoire du littoral* en 1996 (1997).

Métrage linéaire : 1,22 ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime
Pôle culturel Grammont
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

24. Centre de Découverte de la Nature.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Centre de Découverte de la Nature.
1.3. Autres formes du nom	CE.DE.NA.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1973-2000.
2.2. Histoire	<p>Au cœur du Parc Naturel de Brotonne, créée en 1973, le centre de découverte de la nature a pour principale mission d'initier et de sensibiliser le public, et notamment les scolaires, à l'environnement en Haute-Normandie.</p> <p>Le Parc Naturel de Brotonne, avant de devenir le Parc Naturel Régional des Boucles de la Seine Normande (syndicat mixte autonome), déléguait certaines missions à des associations comme le CE.DE.NA., pour la partie environnementale.</p> <p>L'association a été dissoute en 2000 et ses attributions ont été récupérées par le syndicat mixte autonome.</p> <p>D'une façon générale, le CE.DE.NA. avait pour but de donner au Parc Naturel de Brotonne un conseil scientifique en matière de gestion et d'aménagement de son patrimoine foncier.</p> <p>Le CE.DE.NA. était également responsable de la gestion de la Réserve Naturelle des Manneville au Marais Vernier.</p> <p>Il avait pour but de mener à bien des actions à caractère scientifique :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en effectuant l'inventaire des ressources naturelles et ethno biologiques du territoire du Parc Naturel. <p>Il entreprenait également des actions à caractère pédagogique et d'éducation populaire :</p> <ul style="list-style-type: none"> - en organisant des campagnes d'information et de sensibilisation (stages, expositions, conférences, sorties, publications) pour tous public, - en formant ou en participant à la formation de personnes susceptibles de participer à la pédagogie de l'environnement. <p>De façon générale, il agissait pour l'intérêt du parc ou de son patrimoine naturel, en ce qui concerne la connaissance du milieu naturel, la recherche, l'expérimentation ainsi que l'information du public.</p>
2.3. Lieu	LE TRAIT.
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901 agréée au titre de la protection de la nature, de la formation professionnelle.
2.5. Fonctions et activités	<p>Ses principaux domaines d'intervention étaient :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La pédagogie de l'environnement (découvertes de milieux naturels au travers de sorties, de classes découvertes, de camps nature et sport), la réalisation d'outils pédagogiques à l'intention des enseignants, l'organisation de manifestations et la mise en place du Naturalibus (bus itinérant de découverte de la nature) ;

	<ul style="list-style-type: none"> - La gestion des espaces naturels ; - L'élaboration et la rédaction d'études portant sur l'environnement ; - La création et l'animation de stages de formation. <p>L'association avait pour vocation d'être un lieu d'accueil d'information pour la découverte des paysages et des sites naturels de Haute-Normandie tels que les forêts, les boucles et coteaux de la Seine, les tourbières et prairies humides, le marais de la Risle.</p> <p>Elle a mené plusieurs opérations au niveau des espaces naturels seino-marins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - la restauration et la revalorisation écologique, par le pâturage extensif de tourbières abandonnées sur la réserve des Manneville au Marais Vernier, - l'entretien de la richesse naturelle de prairies humides par des chevaux de Camargues dans les Marais de Saint-Wandrille, - la conduite d'un projet de gestion du milieu en étroite collaboration avec la commune de Saint-Sulpice de Graimbouville dans les Marais de la Risle. <p>Elle a mené aussi plusieurs études scientifiques :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des cartes communales d'inventaires systématiques de zones d'intérêt écologique sur le territoire du Parc Naturel de Brotonne (outil d'aide et de décision dans le cadre des plans d'occupation des sols), - des études écologiques sur le milieu estuarien de la basse vallée de la Seine, - des études botaniques du vallon de Rogerville dans le cadre de la mise en place d'une autoroute, - des études de suivi scientifique du milieu géré par le CE.DE.NA..
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association.
2.7. Organisation interne	Salariés et adhérents.
3. Zone des relations	
3.1. collectivités, personnes ou familles associées	Parc Naturel de Brotonne.
3.2. Type de relations	Conseil scientifique du Parc Naturel de Brotonne.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Statuts de l'association.

Note : L'ensemble du fonds a été déposé aux Archives départementales de la Seine-Maritime.

Présentation du contenu conservé aux Archives départementales de la Seine-Maritime (319J) :

Statuts (1982-1993) : statuts (1982-1992), certificat d'identification au répertoire national des entreprises et leurs établissements (1993) ; approbation des statuts (1984) : délibération de

réunion de bureau, cahier des charges, convention entre le CE.DE.NA. et le Parc Naturel Régional de Brotonne.

Administration et fonctionnement (1984-2000) : conseil d'administration : comptes-rendus, ordres du jour (1984-1997), bulletin de participation, délibération (1984), bilans, listes de membres.

Comptes-rendus d'assemblée générale et de réunion de bureau (1991-2000), baux, convention et révision, documents de travail, audit (1996-1999), notes de synthèse, barème de rémunération, état des lieux de la situation de l'association (1999), études, cahier des charges, contrat État-Région (1994), notes personnelles et de service, listes de membres (1987-1996), attestations, rapport moral (1995), notes sur l'organisation administrative (1996), projet de convention cadre.

Dossiers du personnel.

Comptabilité (1979-1999) : exercices (1993), grands livres (1993-1997), comptes de résultat (1983-1999), budget (1991-1998), journal des recettes et des dépenses (1981-1999), pièces justificatives (1991-1994), bilan (1986-1995), notes de synthèse de compte annuel (1997), devis, plan de financement, taxes sur les salaires (1991-1997), charges sociales (1992-1996), cotisations sociales (1994), taxes sur la valeur ajoutée, rapport d'expertise, situation financière (1997), état des dettes (1997), valeur comptable de cheptel (1994), études des comptes (1983-1984), subventions, rapport financier (1979), coût et tarification des interventions pédagogiques (1990), tableau synthétique de reprise de déficit.

Correspondance (1971-2000).

Activités (1988-1999) : comptes-rendus de réunion de bureau (1994), travaux de recherches, dossiers de presse, études ZNIEFF (1999), bilan d'activités, projet, travaux scientifiques sur la réserve, notes d'information et techniques, documents de travail, projet d'acquisition, dossier de restauration des prairies humides, propositions de stratégie de développement du tourisme (1992), organigrammes, projet de réalisation d'une carte de l'environnement naturel, proposition de plan quinquennal (1989), photographies, inventaire climatique.

Activités scientifiques et pédagogiques : projets pédagogiques (1992), dossiers d'offres, guides, calendriers d'activités, bilans, programmes d'actions pour la pédagogie (1991), propositions d'actions de formation pour instituteurs (1988).

Pâturage extensif : étude sur la gestion d'un marais par le pâturage extensif, suivi de pâturage (1987), devis, demande de financement, notes explicatives, articles de presse.

Travaux sur la déprise agricole (1987) : études, déclaration d'intention, procédures de classement de réserve naturelle.

Projet de maison de la nature (1995) : commission d'appel d'offre, programme, acte d'engagement, documents de travail, listes, cahiers des clauses administratives, projets de contrat, cahiers des charges, notes d'information, financements.

Projet sur la chouette chevêche (1988-1995) : correspondance (1989), plaquettes, plan de communication, projet d'élaboration de produits pédagogiques (1988).

Publications : dépliants, brochures, fascicules, flyers, livrets, carte, bulletins de liaison, dépliants.

Projet de réseau régional de vergers-conservatoires (1989) : descriptions, notes personnelles, mise en place du réseau.

Documentation (1975-1999) : dépliants, flyers, bulletins d'informations (1976), plaquettes, livrets, fiches techniques, press-book, articles de presse, lettres d'information, rapports d'études, comptes-rendus d'assemblées générales et de conseils d'administration (1997-1999), dossiers

d'inscription, programme, projet d'exposition, articles de presse, documentation sur les intérêt phytothérapeutiques des arbres (1986), informations sur les éoliennes, comptes-rendus de restauration des richesses naturelles de la réserve des Manneville (1980), articles de lois, études d'impacts, plan de recherche, mémoire (1975), cahier d'exposition (1971), schéma.

Associations partenaires (1996-1998) : statuts, règlement intérieur, comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales, fiches descriptives, photographies, proposition de projet, livret, situation financière.

Pont de Normandie : dépliants, liste de destinataires, relevé de décisions de réunions (1988), compte-rendu de réunion (1987), correspondance (1985-1988), articles de presse (1988), notes personnelles, études de commission de convention, projet de création de réserves naturelles (1984), carte, plan.

Métrage linéaire : 3,50ml.

Lieu de conservation :

Archives départementales de la Seine-Maritime
Pôle culturel Grammont
42, rue Henri II Plantagenêt
76100 ROUEN

25. Fonds de *Christophe BESSINETON*.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Personne privée.
1.2. Forme autorisée du nom	Christophe BESSINETON.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	
2.2. Histoire	<p>Monsieur BESSINETON a travaillé sur l'estuaire de la Seine dès 1976 afin de trouver des solutions face aux problèmes de qualité de l'eau.</p> <p>Il a participé à la commission chargée du contrôle de l'évolution de la pollution de l'estuaire de Seine. Cette commission a été créée pour lutter contre la profusion des rejets industriels dans les années 70. Des études sur les sédiments et les poissons ont été effectuées à proximité de ces rejets.</p> <p>Monsieur BESSINETON a, par la suite, travaillé pour la Cellule de Suivi du Littoral Haut-Normand ainsi que pour la Maison de l'Estuaire.</p>
2.3. Lieux	LE HAVRE.
2.5. Fonctions et activités	Monsieur BESSINETON a œuvré dans plusieurs domaines : <ul style="list-style-type: none">- Rejets industriels,- Qualité de l'eau,- Études plus générales,- Aménagement des espaces.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Présentation du contenu :

Activités : articles rédigés pour des ouvrages ou des magazines spécialisés, bons à tirer, recherches personnelles, documents de travail.

Correspondance.

Documentation : CD-ROM, enregistrements VHS et cassettes audio, articles de presse, revues de travaux, revues scientifiques, ouvrages.

Métrage linéaire : environ 1 ml.

Lieu de conservation :

Mr Christophe BESSINETON
31, rue de l'Epargne
76600 LE HAVRE

26. *AMAP de Haute-Normandie.*

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Réseau des Associations pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne de Haute-Normandie.
1.3. Autres formes du nom	Réseau des AMAP de Haute-Normandie.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2010 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Les partenariats en AMAP ont été initiés pour la première fois, en 2003, en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.</p> <p>Ils sont apparus en 2005 en Haute-Normandie ; le réseau des AMAP de Haute-Normandie est né à la suite. Le statut d'association loi 1901 a été choisi pour asseoir sa présence en région comme acteur à part entière et pour se donner les moyens d'atteindre des objectifs communs.</p> <p>Depuis le réseau régional a évolué. En plus des assemblées générales annuelles, le Réseau est présent sur le territoire pour tenir des stands, participer aux différentes assemblées générales des AMAP, rencontrer des producteurs, des personnes souhaitant monter de nouvelles structures, discuter avec les associations ayant des objectifs communs.</p> <p>Aujourd'hui le réseau regroupe plus de 30 groupes de consommateurs en Seine-Maritime et 16 dans l'Eure. Chacun de ces consommateurs développe un ou plusieurs partenariats en AMAP avec des maraîchers, des éleveurs, des producteurs/transformateurs de lait, etc.</p>
2.3. Lieu	340, rue des 4 Amis 76230 BOIS-GUILLAUME
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Elle a pour objectif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de renforcer et de développer des AMAP (appui à la création, à leurs développements, à la mutualisation de leurs expériences, etc.) ; - de positionner des associations membres en tant que projet politique par un travail de sensibilisation interne ; - d'être acteur du champ politique de Haute-Normandie aux côtés des autres acteurs agricoles, associatifs et économiques ; - d'être force de proposition, de construction de projets propres au réseau et qui ne pourraient être portés par une seule association membre ; - de communiquer en faisant connaître le réseau, en faisant la promotion du système et en garantissant les informations diffusées ;

	- de défendre des producteurs en AMAP ; - de créer un réseau entre les différents intervenants : producteurs, consommateurs et AMAP entre autre.
2.6. Textes de référence	Statuts de l'association.
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	AMAP de Haute-Normandie
3.2. Type de relations	Réseau.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://reseau-amap-hn.com/ Statuts de l'association

Note : le fonds « Réseau AMAP de Haute-Normandie » est un fonds numérique dans sa quasi-totalité.

Présentation du contenu :

Création (2010) : statuts, récépissé de création, modification de statuts.

Administration et composition (2010-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale, listes de présences, ordres du jour, demande de subvention, charte des AMAP, charte de révision.

Dossier FSE : charte, correspondance, cahier de révisions, plaquette, compte-rendu d'atelier, fiches de producteurs et de consommateurs en AMAP.

Correspondance (2010-2014).

Comptabilité : relevés de comptes, journal de recettes et de dépenses, exercices annuels, affectations de dépense, correspondance, pièces justificatives, subventions.

Activités : comptes-rendus de réunion, rapports d'activités, bulletin d'adhésion, comptes-rendus de réunions publiques, comptes-rendus de contacts, plaquette, flyers, communiqué de presse.

Stage : compte-rendu de stage, questionnaire, étude de questionnaire.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Réseau AMAP de Haute-Normandie
340, rue des 4 Amis
76230 BOIS-GUILLAUME

27. Haute-Normandie Nature Environnement.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Haute-Normandie Nature Environnement.
1.3. Autres formes du nom	H.N.N.E.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2000 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Haute-Normandie Nature Environnement est une fédération des associations de Haute-Normandie de protection de la nature et de l'environnement.</p> <p>Fondée en 2000, elle regroupe près de 80 associations sur l'ensemble de la région (Seine-Maritime et Eure).</p> <p>H.N.N.E. s'est constituée sous l'impulsion de personnes engagées sur un objectif commun : la protection de la nature et de l'environnement régional.</p> <p>Membre de France Nature Environnement, fédération française reconnue d'utilité publique, elle intervient tantôt en qualité de lanceur d'alerte afin de mobiliser l'opinion publique ou des décideurs locaux devant des dossiers primordiaux ou des projets dangereux et de faire reconnaître les préoccupations en matière d'environnement.</p>
2.3. Lieu	<p>Pôle Régional des Savoirs 115, Boulevard de l'Europe 76100 ROUEN</p>
2.4. Statuts juridiques	H.N.N.E est agréée au titre de l'article L 141-1 du Code pour la protection de la nature et de l'environnement et au titre du Ministère de la Justice.
2.5. Fonctions et activités	<p>HNNE fédère un mouvement diversifié d'associations de terrain, d'associations régionales spécialisées, investies sur un ensemble de thématiques bien définies : faune, flore, espaces naturels, biodiversité, risques industriels, santé, eau, air, déchets, transports, énergies, patrimoine, développement durable...</p> <p>En tant que fédération régionale, H.N.N.E. a pour but d'animer le réseau associatif, et d'assurer un rôle de représentation de la société civile dans diverses instances pour apporter sa contribution, permettant ainsi d'enrichir les politiques publiques par la prise en compte des préoccupations environnementales.</p> <p>Elle a pour principaux objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'agir pour la protection de l'environnement en étant force de proposition à chaque échelle du territoire régional ; - de coordonner et structurer le mouvement associatif par la diffusion d'informations, en servant de relais de la fédération nationale France Nature Environnement, en se positionnant à l'échelle régionale sur les grandes problématiques environnementales ; - de soutenir et d'accompagner les actions de ses associations membres ;

	<ul style="list-style-type: none"> - de représenter les associations auprès de l'administration et des collectivités et de contribuer à la construction de politiques publiques durables ; - d'éduquer, de former, et de sensibiliser les citoyens ; - de saisir les tribunaux lorsque le droit de l'environnement est bafoué. <p>Chaque année, H.N.N.E. réalise 4 projets de sensibilisation à la nature dont :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Les rencontres du Hérisson, programme de plus de 420 sorties nature, gratuites et réalisées sur le terrain par les bénévoles des associations membres de la fédération ; - « Que deviennent nos Hirondelles ? » : enquête unique qui permet le comptage des nids occupés sur le territoire haut-normand en constituant un réseau d'observateurs pour mesurer leur évolution et sensibiliser la population à la protection de ces espèces menacées. <p>Pour dynamiser le réseau, l'association multiplie les échanges de savoirs et d'expériences par la diffusion d'informations, l'organisation de réunions, de formations ou la conduite de projets communs.</p>
2.7. Organisation interne	1 salarié 80 associations membres d'HNNE
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	France Nature Environnement ; Groupement National des Employeurs Associatifs.
3.2. Type de relations	Membre du réseau.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Septembre 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.hnne.fr/

Présentation du contenu :

Administration et composition (2000-2014) : comptes-rendus de conseil d'administration et de d'assemblée générale (2000-2014), dossiers de gestion du personnel, correspondance.

Comptabilité (2000-2014) : comptes de résultats, journaux de recettes et de dépenses, demandes de subventions, correspondance, pièces justificatives.

Correspondance (2010-2014).

Acitivtés (2000-2014) : rapports d'activités, bilans, agenda d'activités, livret.

« *Que deviennent nos Hirondelles ?* » (2003-2007) : dossiers de subventions, fiche questionnaire, mallette pédagogique, enquête, comptabilité, correspondance.

Salon Nature et Jardin : documents de travail, plaquettes, présentation des stands, travaux sur les thèmes développé par le salon, correspondance.

Les Rencontres du Hérisson : rédaction d'articles, tiré à part, livret, programme des associations membres, correspondance.

Documentation : guides, Code civil, Code de l'Environnement.

Documentation fédérale : rapports d'activités, guide pratique des infrastructures de transport en environnement, flyers, plaquettes, livrets.

Documentations des associations membres de H.N.N.E. : plaquettes, livrets, dépliants, flyers.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Haute-Normandie Nature Environnement
115, boulevard de l'Europe
76100 ROUEN

28. Association pour la Protection de l'Environnement de Saint-Aubin et Cléon.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Association pour la protection de l'Environnement de Saint-Aubin et Cléon.
1.3. Autres formes du nom	A.P.E.S.A.C.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2005
2.2. Histoire	L'A.P.E.S.A.C. est une association de défense de l'environnement et du cadre de vie. Elle a été créée pour améliorer les conditions de vie des habitants des deux communes de Saint-Aubin-les-Elbeuf et de Cléon en contribuant à protéger leur environnement.
2.3. Lieu	SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF.
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Correspondance : diverses correspondances avec les institutions locales telles que DREAL, Air Normand, SANOFI .

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

A.P.E.S.A.C.
108, avenue Pasteur
76410 SAINT-AUBIN-LES-ELBEUF

29. Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2009.
2.2. Histoire	L'association a été créée afin de s'opposer de façon pacifiste à la construction du réacteur électronucléaire de type <i>European Pressurized Reactor</i> , dit EPR, sur la commune de Penly. Elle agit également sur le territoire national ou à l'étranger.
2.3. Lieu	ROUEN.
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'association informe les populations locales et les élu(e)s sur les dangers du nucléaire. Elle tente de promouvoir des débats démocratiques locaux, nationaux et internationaux sur les politiques énergétiques. L'association développe et anime des actions publiques collectives et unitaires. Par ailleurs, elle sensibilise à l'utilisation des énergies renouvelables. Enfin, elle œuvre pour la protection de l'environnement et pose la question de la suppression du nucléaire.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales.

Correspondance.

Activités : communiqués de presse, dossiers d'études, tracts, affiches, comptes-rendus de réunions et de débats.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Collectif STOP EPR, ni à Penly ni ailleurs
Maison des associations et de la solidarité
22, rue Dumont d'Urville
76000 ROUEN

30. *Priorité Nature.*

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Priorité Nature.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2013.
2.2. Histoire	<p>Priorité Nature a été créée en 2013.</p> <p>Elle tente d'analyser rationnellement l'impact de la chasse sur la faune sauvage dans toutes ses composantes.</p> <p>L'association a fait un état des lieux de la protection de la faune sauvage et de la cause animale.</p> <p>Elle a pour but de protéger, comprendre et expliquer les changements du XXI^{ème} siècle : celui de l'humain au service de la biodiversité.</p>
2.3. Lieu	7, rue d'Elbeuf 76500 ORIVAL
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Priorité Nature met à la disposition du public une plateforme qui rassemble les savoirs en matière de protection de la nature et de la biodiversité, dans une logique de valorisation, le but étant de protéger les animaux en limitant les abus des chasseurs et des braconniers.</p> <p>Pour cela, elle s'est fixé plusieurs objectifs :</p> <ul style="list-style-type: none"> - développer des partenariats avec toutes les structures protégeant la nature ; - diffuser des informations par des publications, site internet... ; - éveiller l'intérêt du public à la diversité de la nature, à son importance pour l'homme et aux menaces auxquelles la nature est confrontée ; - faire connaître les actions et les projets ; - développer les chantiers nature.
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Haute-Normandie Nature-Environnement
3.2. Type de relations	Membre du réseau.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.prioritenature.fr/

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Activités : rapports d'activités et d'étude, fiches techniques, bulletins internes, suivi d'espèces, articles de vulgarisation sur les animaux axés sur un angle de démonstration de l'intérêt d'une gestion de la faune sans la nécessité de chasser, poster sur des chemins de randonnées et/ou site nature, poster sur les rapaces, film.

Documentation : bibliographie, veille documentaire.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association Priorité Nature
7, rue d'Elbeuf
76500 ORIVAL

31. Club Connaître et Protéger la Nature « La Sittelle ».

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Club Connaître et Protéger la Nature « La Sittelle ».
1.3. Autres formes du nom	C.P.N. « la Sittelle ».
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1982 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Depuis 1983, la Fédération des CPN développe des clubs nature à travers la France et ailleurs, afin de promouvoir la culture de la nature et de la faire connaître au plus grand nombre.</p> <p>La Sittelle est l'un de ses clubs et membre de la fédération parmi 400 autres CPN présents en France et en Europe, voire en Afrique. Son but est d'initier les enfants à la connaissance et à la protection de la nature.</p> <p>Elle regroupe des enfants âgés de 7 à 12 ans qui s'intéressent à la nature. Ces enfants, aidés par leur animateur, entreprennent des actions pédagogiques.</p> <p>Depuis 2009, une nouvelle section a vu le jour : la Sittelle adulte.</p> <p>La Sittelle évolue dans une réserve naturelle de 2 hectares, appartenant à la commune de Saint-Laurent-de-Brévedent, où elle a aménagé un ensemble de milieux accueillants pour la faune et la flore. On y trouve un arboretum de quatre-vingt essences différentes, quatre mares ainsi que trois modèles de haies normandes : une haie brise-vent, une haie fleurie et une haie champêtre.</p>
2.3. Lieu	Ancienne école 76700 SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association mène différentes actions en faveur de la protection de la nature normande mais aussi en faveur d'une pédagogie naturaliste.</p> <p>Pour cela, elle organise :</p> <ul style="list-style-type: none"> - des sorties nature, - des chantiers de plantation d'arbres, - des ateliers (fabrication d'hôtel à insectes, recyclage...), - des actions de nettoyage de la nature, - des moments d'observations (reconnaissance des arbres, de l'avifaune, étude du rôle des rivières et de leur biotope). <p>Au sein de la réserve, elle a mis en place un parcours de visite aménagé accessible à tous et notamment aux écoles.</p> <p>Elle a également mis en place un sentier pédestre en milieu forestier dans les bois d'Aplemour jonché de 13 bornes, et a publié un guide.</p> <p>Elle organise également des journées telles que les 24h</p>

	de la Biodiversité, en collaboration avec le réseau des CPN de Haute-Normandie, ainsi que « Les Z'arts des bois ».
3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Fédération des Clubs Connaître et Protéger la Nature Haute-Normandie Nature-Environnement (HNNE).
3.2. Type de relations	Membre de la fédération Membre du réseau HNNE.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://www.lasittelle.org/

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Activités : comptes-rendus de réunion, dossiers d'animation nature, [cahiers techniques](#), [cahiers du jeune naturaliste](#), fiches pédagogiques, vidéos, campagnes éducatives, fiche de signalement, guide.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

CPN LA SITTELLE
Ancienne école
76700 SAINT-LAURENT-DE-BREVEDENT

32. Terre-Mer-Forêt.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Terre-Mer-Forêt.
1.3. Autres formes du nom	T.M.F.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2012 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>L'association a été créée en 2012, prenant le relais du collectif de riverains « Vigie Environ » constitué lors de l'enquête publique du projet d'agrandissement d'une déchetterie – centre de traitement. Ceux-ci souhaitaient faire entendre leur point de vue sur le sujet.</p> <p>L'association présente également une volonté de s'inscrire dans d'autres débats de société en rapport avec l'environnement. Elle a notamment apporté son soutien à des agriculteurs contre les déchets qui jonchent les abords d'une départementale.</p>
2.3. Lieu	27, rue de Monchy 76260 SAINT-PIERRE-EN-VAL
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	<p>Son but est de sensibiliser et de mener diverses actions et interventions visant à la préservation de la nature et de l'environnement des habitants de St-Pierre-en-Val, de la communauté de communes de Yères et Plateaux ainsi que des communes avoisinantes.</p> <p>Elle tente d'agir pour la sauvegarde de leurs intérêts dans le domaine de l'environnement, de l'aménagement harmonieux et équilibré du territoire et de l'urbanisme.</p> <p>Elle fournit également une assistance juridique à l'ensemble des membres de l'association.</p> <p>Pour cela, elle organise des réunions, des débats ainsi que des conférences, notamment sur le réchauffement climatique, la pollution de l'air et de l'eau.</p>
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Administration et fonctionnement : comptes-rendus de conseil d'administration et d'assemblée générale.

Activités : comptes-rendus de réunion, de débats et de conférence, tracts, recours au Tribunal administratif, démarches auprès des élus et représentants de l'État.

Documentation : articles de presse.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association Terre-Mer-Forêt
27, rue de Monchy
76260 SAINT-PIERRE-EN-VAL

33. *Mouvement de Protection, Intervention et Droit aux animaux sans Frontières.*

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Mouvement de Protection, Intervention et Droit aux animaux sans Frontières.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	2013 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	L'association a été créée en 2013 afin d'œuvrer pour la cause animale. Elle veille à la protection des animaux domestiques ainsi qu'à la protection et à la réhabilitation des espèces protégées et/ou sauvages à l'échelle nationale, européenne et internationale.
2.3. Lieu	19, rue Pierre Corneille 76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN
2.4. Statuts juridiques	Association loi 1901.
2.5. Fonctions et activités	L'association a pour but : - de recueillir, protéger et défendre les animaux de toutes espèces, maltraités, abandonnés, voués à l'abattoir ainsi que les animaux sauvages blessés ; - d'informer et de sensibiliser le public ; - de créer des aménagements d'urgence pour l'hiver avec de nombreuses associations et des structures afin de recueillir les animaux en détresse ; - de mettre en place des programmes spécifiques en faveur des sans domicile fixe afin de soigner et nourrir leurs animaux, de même pour les personnes les plus démunies ou encore les gens du voyage ; - de renforcer la réglementation pour une meilleure protection animale en intervenant auprès du gouvernement, de l'assemblée nationale, du sénat, des maires, de la commission et du parlement européen, mais aussi des médias (télé, radio, etc.) ; - de soutenir et financer la sauvegarde, les soins et la réhabilitation des animaux sauvages et domestiques.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	Journal Officiel.

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Documentation : DVD et cassettes vidéos *National Geographic*, ouvrages sur la protection de la faune et de la nature.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Mouvement de Protection, Intervention et Droit aux animaux sans Frontières
19, rue Pierre Corneille
76300 SOTTEVILLE-LES-ROUEN

34. Société Amicale pour la Bicyclette en Normandie de l'Agglo de Rouen.

1. Zone d'identification	
1.1. Type d'entité	Association.
1.2. Forme autorisée du nom	Société Amicale pour la Bicyclette en Normandie de l'Agglo de Rouen.
1.3. Autres formes du nom	SABINES Agglo.
2. Zone de la description	
2.1. Dates d'existence	1994 à aujourd'hui.
2.2. Histoire	<p>Depuis 1994, l'association SABINES Agglo défend l'usage du vélo comme moyen de transport idéal pour les courts trajets en ville et met tout en œuvre pour démontrer que se déplacer à bicyclette est économique et pratique, bon pour la santé et non polluant.</p> <p>Elle agit auprès des décideurs pour la création ou l'amélioration d'aménagements cyclables afin d'assurer la sécurité des cyclistes.</p> <p>Elle incite également les collectivités locales à diminuer l'usage de la voiture au profit de transports moins polluants.</p>
2.3. Lieu	2, rue du Réservoir 76000 ROUEN
2.5. Fonctions et activités	<p>L'association a pour objectifs de :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Promouvoir l'utilisation de la bicyclette, notamment en milieu urbain, comme moyen de déplacement silencieux, non polluant, économique, pratique et sain en organisant des animations, des formations ou des manifestations ; - Proposer aux autorités, collectivités et gestionnaires : <ul style="list-style-type: none"> * la création et l'amélioration d'aménagements cyclables et d'équipements et services annexes (stationnement vélo, prêt ou location, bus-vélo, marquages antivols ...) * la mise en œuvre d'une réelle inter modalité (train/vélo, bus/vélo, tramway/vélo, automobile/vélo) * l'adoption de mesures pour assurer un niveau de sécurité optimal pour les cyclistes ; - Mener toute action ou démarche en vue d'assurer la défense des cyclistes, tant auprès des divers maîtres d'ouvrage et collectivités que devant les tribunaux et les instances européennes si besoin ; - Plus généralement, inciter à une politique d'urbanisme et de déplacement dans l'agglomération qui soit propre à favoriser les modes alternatifs à l'automobile pour rééquilibrer l'usage de l'espace public, dans un objectif de développement durable ; - Mettre en place et gérer un atelier de réparations-ventes de vélos réservé aux adhérents. <p>L'action de l'association s'inscrit dans une démarche de défense de l'environnement et de lutte contre l'exclusion sociale et spatiale.</p>

3. Zone des relations	
3.1. Collectivités, personnes ou familles associées	Haute-Normandie Nature-Environnement.
3.2. Type de relations	Membre du réseau HNNE.
4. Zone du contrôle	
4.2. Règles ou conventions	ISAAR (CPF).
4.3. Dates de création, de révision ou de dissolution	Juin 2014.
4.4. Langue(s) et écriture(s)	Français.
4.8. Sources	http://rouensabine.fubicy.org/ Statuts

Note : cette association n'ayant pu être rencontrée, le détail du fonds ci-dessous a été rédigé selon la fiche de renseignement envoyée au début de la mission.

Présentation du contenu :

Statuts : statuts, récépissé de création.

Administration et composition : comptes-rendus de conseils d'administration et d'assemblées générales.

Comptabilité : rapports financiers.

Correspondance : courriers échangés avec les collectivités, les services de l'État.

Activités : journal de l'association « Vélo Info », avis émis lors d'enquêtes publiques, recours devant la Commission européenne et devant le tribunal administratif, photographies, coupures de presse.

Métrage linéaire : non communiqué.

Lieu de conservation :

Association SABINE Agglo
2, rue du Réservoir
76000 ROUEN